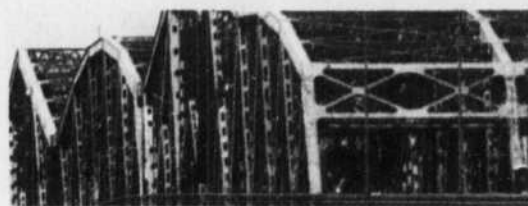




PÉTROLE
Le prix diminue, mais la marge de raffinage augmente
Page C 1



PONT CHAMPLAIN
Il n'y a pas de danger, affirme Stephen Harper
Page B 4

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. XCIX N° 211

LE MERCREDI 17 SEPTEMBRE 2008

1,10\$ + TAXES = 1,25\$

Wall Street retient son souffle

GÉRARD BÉRUBÉ

Les investisseurs ont retenu leur souffle hier, les yeux rivés sur l'opération de sauvetage d'AIG, l'un des plus gros assureurs du monde. Les grands indices boursiers nord-américains sont revenus en territoire positif, au terme d'une séance hautement volatile dominée par les interventions répétées des banques centrales visant à éviter un assèchement du marché du crédit. Dans l'attente du geste de Washington, le mot d'ordre était à l'accalmie, avec une Réserve fédérale maintenant son taux directeur inchangé afin de ne pas transformer la nervosité ambiante en panique.

Washington n'avait toujours pas mis fin au suspense au moment de mettre sous presse. Une réunion au sommet des pouvoirs publics se poursuivait en soirée, impliquant le président George W. Bush entouré des grands chefs d'orchestre du sauvetage de l'assureur que sont le président de la Réserve fédérale de New York, Timothy Geithner, et le secrétaire au Trésor, Henry Paulson. Une aide publique, sous forme d'engagement exceptionnel de la banque centrale américaine, était attendue.

Plus tôt l'assureur américain, troisième au monde derrière le néerlandais ING et l'allemand Allianz, se faisait confiant. Se disant solvable, mais aux prises avec une crise de liquidité, AIG a diffusé un communiqué

VOIR PAGE A 8: WALL STREET

■ Élections fédérales: les chefs carburent à la crise financière, pages A 2 et A 3

■ L'éditorial de Guy Taillefer, page A 6

■ Des leçons pour le Canada, page A 7

■ Autres textes en pages B 1 et C 1

Gaz Métro condamnée pour discrimination envers les femmes

BRIAN MYLES

Gaz Métro, qui fait campagne avec le slogan «La vie en bleu», ne promet certainement pas la vie en rose aux travailleuses désireuses de rejoindre ses rangs. La société en commandite vient d'être condamnée par le Tribunal des droits de la personne à verser 220 000 \$ à sept femmes victimes de «discrimination systémique» dans l'embauche.

Le jugement illustre avec une triste éloquence les difficultés rencontrées par les femmes qui font carrière dans les métiers non traditionnels. En dépit de leur intérêt et de leur compétence pour occuper un poste de «préposé réseau» (un travail manuel), elles ont toutes été recalées lors d'une opération de recrutement remontant à 1995. Une seule des sept plaignantes dans cette affaire, Marie-Claude Côté, a réussi tout le processus de sélection. Le poste convoité lui a été refusé deux ans plus tard, au terme d'un examen médical confirmant qu'elle était... enceinte.

Dans une volumineuse décision de 173 pages, le Tribunal des droits de la personne constate l'existence d'un problème de «discrimination systémique» qui a accentué la sous-représentation des femmes dans les postes non traditionnels chez Gaz Métro. Elles devaient répondre à des exigences beaucoup plus grandes que les hommes pour être embauchées.

VOIR PAGE A 8: GAZ MÉTRO

INDEX

Annonces.....	B 3	Éditorial.....	A 6
Avis publics..	B 4	Idées.....	A 7
Bourse.....	C 2	Météo.....	C 6
Carrières.....	C 4	Monde.....	B 1
Culture.....	C 8	Mots croisés..	C 6
Décès.....	B 3	Sudoku.....	B 3
Économie.....	C 1	Télévision.....	C 7



La photo officielle de la rentrée pour la populaire émission *Virginie* de Radio-Canada. Deux comédiens principaux liés aux communautés culturelles ou aux minorités visibles n'apparaissent pas sur la photo: Ariel Ifergan (qui joue Mohamed) et Jade Forget (elle est la jeune Vivianne Yao). Naomi Hilaire, en bas à droite, incarne l'élève Barbara Jean-Baptiste. Avec le reste de son plateau blanc sur blanc, l'émission en fait-elle assez du point de vue de la représentation des minorités?

Minorités: la télévision manque de couleur

Les non-francophones estiment que la place accordée aux minorités culturelles est suffisante au petit écran

Qu'est-ce que réussir sa vie? Sa carrière? Ses amours? Jusqu'à samedi, l'équipe du *Devoir* vous présente une synthèse d'observations recueillies sur sept volets d'un même thème: qu'est-ce qu'une vie réussie? Afin d'alimenter la réflexion, nous avons demandé à la firme Léger Marketing de sonder le cœur des Québécois dans une grande enquête nationale. Aujourd'hui, un thème qui a beaucoup fait parler de lui ces derniers mois: l'intégration. Un exemple: pourquoi les minorités visibles sont-elles invisibles, ou presque, sur les scènes et les écrans du Québec?

STÉPHANE BAILLARGEON

Le Québécois Didier Lucien est arrivé à Montréal de son Haïti natale à l'âge de trois ans. Diplômé de l'École nationale de théâtre du Canada en 1994, il s'est fait connaître par son rôle de Bob Dieudonné-Marcelin dans la série télévisée et dans les films *Dans une galaxie près de chez vous*, puis en incarnant le bon père d'une famille multiculturelle de la série *Pure laine*. À 41 ans, après un quart de siècle de vie professionnelle active, il n'en revient toujours pas d'être «entièrement et uniquement» perçu comme un Noir, des deux côtés des écrans québécois, dans les fictions comme dans la vie réelle.

«On me résume à ça, à la couleur de ma peau, raconte-t-il en entrevue au *Devoir*. Peu importe ce que je fais ou ne fais pas, c'est toujours là, comme la seule et princi-

pale réalité qui me définit. Je veux dire que partout, tout le temps, on me voit comme un Noir. J'en viens à me demander pourquoi je suis allé à l'École nationale, pourquoi je suis devenu comédien, pourquoi je persiste à lutter contre les clichés que tout le monde se fait autour de moi.»

Les preuves s'accablent et finissent par peser lourdement. Didier Lucien raconte que les producteurs de la défunte émission de télévision *La Fureur* lui ont proposé l'an dernier de chanter *Hakuna Matata*, le tube africanisant du film d'animation *Le Roi Lion*. «Les danseurs de la troupe se seraient agités avec des bananes sur la tête», précise-t-il en riant tout de même. Des propositions semblables, plus ou moins grossières, toutes rejetées sans appel, il dit en recevant à la tonne. «Ma femme et moi, on s'est assis récemment pour faire le compte des contrats que j'ai ratés depuis deux

VOIR PAGE A 8: COULEUR

■ Non-reconnaissance des diplômes: un frein à l'intégration ■ Le travail, élément fondamental d'une intégration réussie > pages A 4 et A 5

Il y a cent ans s'éteignait un grand artiste

À la redécouverte d'Henri Julien

FABIEN DEGLISE

Le trait est fin, le carton dur et le geste doux. Devant de grandes valises noires ouvertes, Daniel Mercier du Musée national des beaux-arts du Québec (MNBAQ) manipule depuis quelques minutes une série d'illustrations, sous un éclairage franc, au néon, et avec la précaution et le calme qu'imposent les reliques.

Sous ses yeux, dans ce sous-sol d'institution, les images défilent au ralenti. Ici, on voit le parquet de la Bourse de Montréal, au début du siècle dernier. Là, c'est, à la même époque, le comte et la comtesse Grey au Théâtre des nouveautés, les invités d'un bal à l'Hôtel de Windsor, un portrait de l'honorable Andrew George Blair, ministre des Trains et des Canaux sous Wilfrid Laurier ou encore une scène dominicale aux régates de Boucherville.

«Ce qui est drôle chez lui, c'est la façon qu'il avait de cacher parfois sa signature dans les traits du dessin», lance l'archiviste, l'X-Acto et la gomme sortant négligemment du tablier. «Il était quand même sûr de lui pour faire ça à la plume.» À ses côtés, la conservatrice Michèle Grandbois souligne: «Il avait aussi beaucoup de talent pour arrêter les choses,



La Chasse-galerie, tableau d'Henri Julien datant de 1906.

comme ça, dans leur vérité.» Une vérité qui s'exprime d'ailleurs en noir et blanc — comme en couleur — sur les quelque 230 dessins et tableaux composant au

C'est aujourd'hui même jour de commémoration. Il y a exactement 100 ans, l'homme qui a versé au patrimoine du Québec une image forte de l'imaginaire collectif, la première représentation graphique de la Chasse-Galerie, s'éteignait en effet à l'âge de 56 ans. C'était le 17 septembre 1908. Il était passé 17 h, rue Saint-Jacques à Montréal. Julien quitte alors, en compagnie de son jeune fils de 14 ans, son atelier du *Montreal Star*, journal où il a passé la plus grande partie de sa vie active. Coïncidence: Julien s'effondre et ne se relèvera jamais.

L'influent dessinateur sort de scène un peu tôt. Mais il laisse malgré tout derrière lui un vaste héritage avec lequel le Québec commence à peine à renouer depuis quelques années. «Nous sommes en train de redécouvrir le travail d'Henri Julien», lance à l'autre bout du fil, Jacques Julien, romancier, essayiste et arrière-petit-cousin par la fesse gauche de l'artiste — «sa mère, Zoé, est la petite cousine de mon arrière-grand-père», résume-t-il. «Pendant longtemps, on a dévalorisé son œuvre. Mais désormais, grâce aux nouvelles technologies [et la numérisation de plusieurs de ses illustrations] disponible sur les sites

VOIR PAGE A 8: HENRI JULIEN

CHARENTE

CHRISTIANE

9H

Rencontre avec l'humoriste et comédien Franck Dubosc pour la sortie de son film *Disco*. Réalisation: Bruno Guglielminetti



Radio-Canada.ca/christiane

95,1 FM
PREMIÈRE CHAÎNE

ÉLECTIONS FÉDÉRALES

Des pentecôtistes parmi les candidats

Les croyances des conservateurs indiffèrent le Bloc et le PLC

HÉLÈNE BUZZETTI

Québec — Tout adversaires politiques soient-ils, le Bloc québécois et le Parti libéral ont refusé hier de condamner ouvertement le Parti conservateur qui courtise les communautés pentecôtistes ou y recrute quelques-uns de ses candidats.

On sentait que les politiciens marchaient sur des œufs hier, après que *Le Devoir* eut révélé que le député et candidat conservateur dans Louis-Hébert, Luc Harvey, a participé à une cérémonie d'installation d'un pasteur pentecôtiste dans le cadre de sa campagne de réélection.

«Je ne suis pas ici pour mener un débat d'ordre religieux, a commenté le chef bloquiste, Gilles Duceppe. Chacun a droit à ses croyances, mais je pense qu'on doit faire une campagne non pas sur des dogmes religieux, mais plutôt sur des valeurs et des intérêts dans une société qui est laïque.»

M. Duceppe ne voulait visiblement pas être happé une seconde fois par une controverse à saveur religieuse. La semaine dernière, il a été taxé d'intolérance pour avoir raillé la candidature conservatrice de Nicole Charbonneau Barron, une membre en règle du groupe ultratraditionnaliste Opus Dei.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

La réticence était la même du côté libéral. La sénatrice Céline Hervieux-Payette, lieutenant pour le Québec du chef Stéphane Dion, a vite mis un terme à ce débat. «Il y a un bon moment, depuis la Révolution tranquille, que le Québec a fait le partage entre la religion et l'État, a-t-elle répondu. Ces questions sont individuelles, et je ne commenterai certainement pas les pratiques religieuses de qui que ce soit pendant la campagne électorale. [...] Il y a eu un imam qui est venu appuyer Denis Coderre à son investiture, et je n'ai pas trouvé que c'était indécent.»

Le chef conservateur, Stephen Harper, n'a pas voulu accorder d'importance aux révélations du *Devoir*. Lorsqu'on lui a demandé s'il était dangereux de courtiser

des communautés croyant en la théorie de la Création, il a répondu: «Je ne connais pas les détails de chaque campagne locale. Évidemment, une des choses importantes pour n'importe quel pays, c'est d'attirer les gens de n'importe quelle religion. Nous avons beaucoup de religions dans notre société.»

M. Harper a ajouté que la religion n'interférerait pas avec ses décisions économiques, mais n'a pas étendu son commentaire à la sphère sociale. «Un gouvernement conservateur, n'importe quel gouvernement, ne peut pas gérer l'économie selon une religion. Nous devons nous adresser aux besoins de la population en général et pour la religion, notre seule responsabilité est de garder la liberté de religion.»

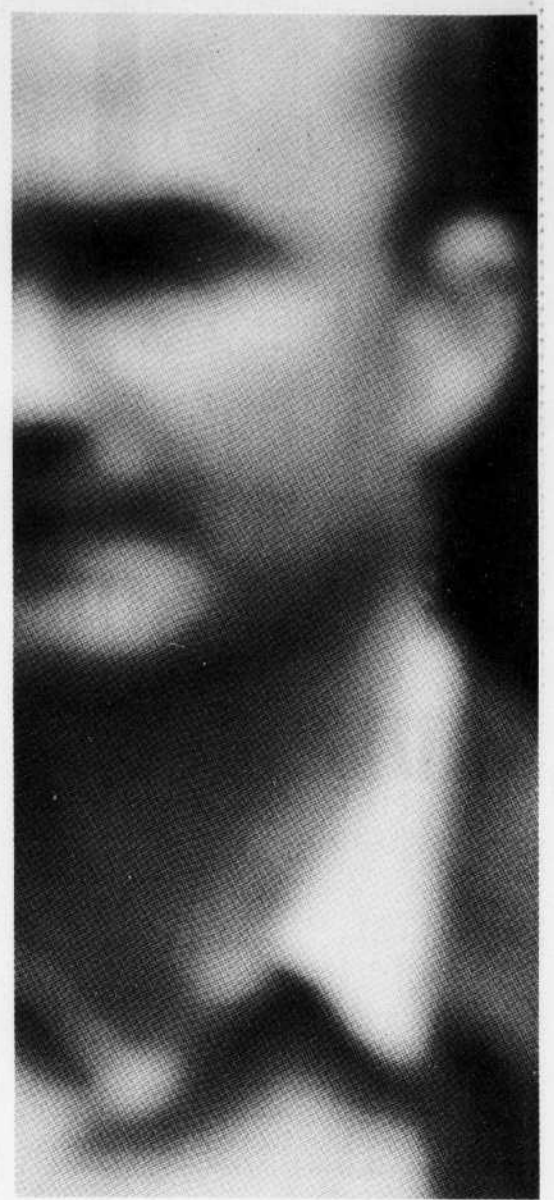
Deux candidats conservateurs sont affiliés aux pentecôtistes: Jacques Bouchard (Longueuil-Pierre Boucher) et Rodrigo Alfaro (Honoré-Mercier). Les pentecôtistes croient que les humains sont apparus sur Terre avec Adam et Ève il y a 6000 ans et ont cohabité avec les dinosaures. La science établit plutôt l'apparition de la race humaine à quelques dizaines de milliers d'années. Les dinosaures, eux, ont disparu il y a 65 millions d'années.

Le Devoir

Les chefs carburent à la crise financière

■ Il n'y a ni krach, ni récession, dit Stephen Harper

■ Le laisser-aller est une stratégie inacceptable, réplique Stéphane Dion



ALEC CASTONGUAY

L'économie a pris toute la place dans la campagne électorale hier, alors que les Bourses du monde sont malmenées par la crise américaine. Le chef conservateur, Stephen Harper, a soutenu que les fondements de l'économie canadienne sont solides. Le Canada a continué de créer des emplois depuis un an, ce qui n'est pas le cas aux États-Unis, a-t-il dit de passage en Ontario. Le taux de chômage est encore très bas au pays, même s'il a remonté au Québec et en Ontario dernièrement, deux provinces où le secteur manufacturier est en déroute. «Je pense que si nous devons avoir un krach ou une récession, nous l'aurions déjà eu», a-t-il dit.

Le point de presse du chef conservateur réglé au quart de tour a toutefois été perturbé hier par une vingtaine de manifestants en colère qui ont reproché au gouvernement de ne rien faire pour les soutenir. La région de Kitchener est durement frappée par la crise du secteur manufacturier, qui a perdu 300 000 emplois depuis cinq ans au Canada. M. Har-

per a élevé la voix pour rappeler que son gouvernement avait baissé les impôts et la TPS, en plus d'avoir investi 33 milliards de dollars dans des programmes d'infrastructures.

De passage en Nouvelle-Écosse, le chef libéral a durement attaqué le gouvernement conservateur sortant, l'accusant d'avoir amené l'économie canadienne au bord de la récession et de ne plus avoir la marge de manœuvre nécessaire pour aider les secteurs en difficulté. «Il dit: "ne vous inquiétez pas, soyez heureux!" Pour lui, il n'y a pas de problème. Eh bien, qu'il aille dire ça aux centaines de travailleurs qui ont perdu leur emploi chez Ford la semaine dernière!», a lancé Stéphane Dion, qui a comparé la stratégie économique de Harper à celle de Bush, aux États-Unis. «Sa stratégie est de continuer comme si de rien n'était. Mais on ne peut pas se payer ce luxe», a-t-il dit.

Stephen Harper a répliqué que la stratégie la plus risquée est celle du tournant vert de Stéphane Dion, qui prévoit une taxe sur le carbone et des baisses d'impôt. Le chef conservateur juge ce plan «insensé». Mais le chef libéral estime que, dans le contexte actuel, il faut absolument concilier l'économie et

Harper promet un petit coup de pouce aux acheteurs d'une première maison

ALEC CASTONGUAY

Le chef conservateur, Stephen Harper, a fait une promesse électorale hier qui vise les jeunes familles qui s'achètent une première maison. De passage en Ontario, M. Harper s'est engagé à offrir aux acheteurs d'une première propriété un crédit d'impôt pouvant atteindre 5000 dollars sur les frais de clôture de la transaction (frais d'inspection, frais d'enregistrement foncier, taxe de transfert foncier, frais juridiques, etc.)

Une fois les calculs fiscaux effectués, le chef conservateur a toutefois reconnu en conférence de presse que le vrai montant dont bénéficieraient les acheteurs serait

d'environ 750 \$. Une mesure modeste qui coûterait tout de même environ 200 millions de dollars par année au gouvernement. En 2007, il y a eu près de 300 000 acheteurs d'une première maison.

Le montant maximal de la déduction sera attribué aux familles à revenus modestes, alors que les familles plus riches ne pourront pas réclamer le maximum.

«Notre plan est simple, modeste et pratique», a soutenu Stephen Harper. C'est une réduction fiscale pour les acheteurs d'une première propriété et un élan pour l'industrie de la construction. Cela rendra l'accès à la propriété plus facile, et aidera à créer des emplois.»

Les coûts de clôture d'une tran-

saction immobilière varient entre 1,5 et 4 % du prix d'achat. «En cette période où les prix augmentent et où l'économie mondiale est incertaine, le gouvernement devrait faire tout ce qu'il peut pour protéger notre niveau de vie», a dit le chef conservateur.

La conférence de presse et l'annonce de Stephen Harper ont été perturbées par des travailleurs en colère qui estiment que l'économie va mal et que le gouvernement est insensible à leur sort. Le chef conservateur a minimisé l'événement, soulignant que les manifestants sont les mêmes qu'en 2006, lors de la dernière campagne électorale.

Le Devoir

Dion veut établir une assurance médicament

HÉLÈNE BUZZETTI

Québec — Le chef libéral, Stéphane Dion, est revenu à la charge avec des valeurs sûres libérales hier en promettant d'établir, s'il est élu, un programme national de prise en charge des médicaments «onéreux» doté de 900 millions de dollars et un fonds pour les médecins et le personnel infirmier de 420 millions de dollars.

L'idée d'établir un programme d'assurance médicament à l'échelle canadienne n'est pas nouvelle. Cette fois, le Parti libéral propose une enveloppe de 900 millions de dollars répartis sur quatre ans pour payer les médicaments dont le coût est prohibitif. La philosophie de ce futur programme est celle, si chère au Parti libéral, de l'uniformité pancanadienne.

«Les Canadiens ne devraient pas

avoir un accès aux soins ou un fardeau financier aussi inégal simplement à cause de circonstances géographiques», est-il écrit dans le document d'information fourni. Les libéraux n'ont pas offert beaucoup de détails à propos de ce programme qui sera, promet-on, élaboré en collaboration avec les provinces et les experts du milieu de la santé. La somme promise semble bien maigre.

En 2002, Roy Romanow, qui dirigeait la commission royale d'enquête sur le système de santé, évaluait à un milliard par année le coût d'un programme qui assumerait 50 % des frais de médicaments d'un citoyen au-delà d'une franchise annuelle de 1500 \$.

En 2004, le Conseil de la fédération a réclamé d'Ottawa la mise en place d'une assurance universelle pour tous les médicaments (et pas

seulement les plus chers comme cela est aujourd'hui proposé). Les premiers ministres provinciaux estimaient alors qu'un tel programme coûterait entre 7 et 11 milliards par année. Les conservateurs ont vite fait d'ailleurs hier de railler la promesse libérale comme étant bien chiche.

M. Dion a aussi promis 420 millions de plus pour accroître l'accès à du personnel médical de première ligne. Empruntant aux idées lancées plus tôt cette semaine par le chef du NPD, Jack Layton, M. Dion a indiqué que cette somme servirait à accroître les ressources pour former du personnel médical, accélérer la reconnaissance des titres étrangers des médecins immigrants ou encore récompenser les médecins s'établissant en régions rurales.

Le Devoir

Des Jeunes patriotes s'en prennent à Justin Trudeau

KATHLEEN LÉVESQUE

Un nouveau joueur vient de plonger dans la campagne électorale. Un groupe de souverainistes appelé Jeunes patriotes du Québec (JPQ) a décidé de prendre d'assaut la circonscription de Papineau afin d'y combattre la candidature du libéral Justin Trudeau.

C'est au nom de la défense des intérêts des Québécois que les JPQ ont lancé hier leur campagne avec le slogan «pas de Trudeau dans Papineau». «On n'a pas envie qu'un individu comme lui soit élu et représente une circonscription du Québec et donc des Québécois. [...] Récemment, il qualifiait les unilingues francophones de paresseux. Il a dit qu'il ne nous considérait pas comme une nation», a affirmé le porte-parole de JPQ, François Gendron, qui préside également le conseil jeunesse de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Les JPQ ne sont pas inscrits auprès d'Élections Canada à titre de tiers. Selon la Loi électorale du Canada, les tiers (personne, groupe, association, syndicat) ont l'obligation de s'enregistrer afin de faire de la publicité électorale représentant une dépense de 500 \$ et plus. Les JPQ estiment que les autocollants, les macarons,

les affiches ainsi que les tracts qui seront distribués dans la circonscription ne coûteront que 350 \$.

Chez Elections Canada, on précise ne pas être «à cheval sur les principes» et on rappelle que la loi est appliquée «avec discernement». À l'heure actuelle, seulement cinq groupes sont inscrits comme tiers; lors du dernier scrutin général, on en comptait 80 et 63 aux élections de 2004.

Outre la publicité, les JPQ ont prévu organiser une manifestation sur le ton de l'humour, assure-t-on, lors du lancement officiel de la campagne de M. Trudeau la semaine prochaine. Le groupe veut attirer l'attention et inciter les gens à voter. «Certains d'entre nous pensent que l'élection de Justin Trudeau pourrait aider la cause indépendantiste parce que c'est un être tellement hargneux qui fait des déclarations sans queue ni tête», a soutenu François Gendron.

Ce dernier assure que JPQ compte 150 membres et sympathisants qui ne sont pas tous favorables au Bloc qui fait, selon M. Gendron, «une campagne assez mièvre» où «les mots souveraineté et indépendance» sont esquivés.

Le Devoir

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC
et le FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA POÉSIE de Trois-Rivières
vous invitent à assister à la première des quatre soirées de lecture



À l'Auditorium
de la Grande Bibliothèque

le dimanche
21 septembre
à 19 h 30

Poésie et jazz

Quatre saisons, quatre couleurs, quatre lumières

avec les poètes Denise Desautels, Louise Dupré, Jean-Marc Desgent et Émile Martel
et l'accompagnement musical de Daniel Lessard

Entrée libre

475, boul. De Maisonneuve Est, Montréal
Barré-UGAM
514 873-1100 ou 1 800 363-9028

www.banq.qc.ca



Bibliothèque
et Archives
nationales
Québec

DROIT IMMOBILIER

Christiane Barnabé, Avocate

Mon expérience et mon professionnalisme à votre service.

514-495-8150 www.droitimmobilier.ca

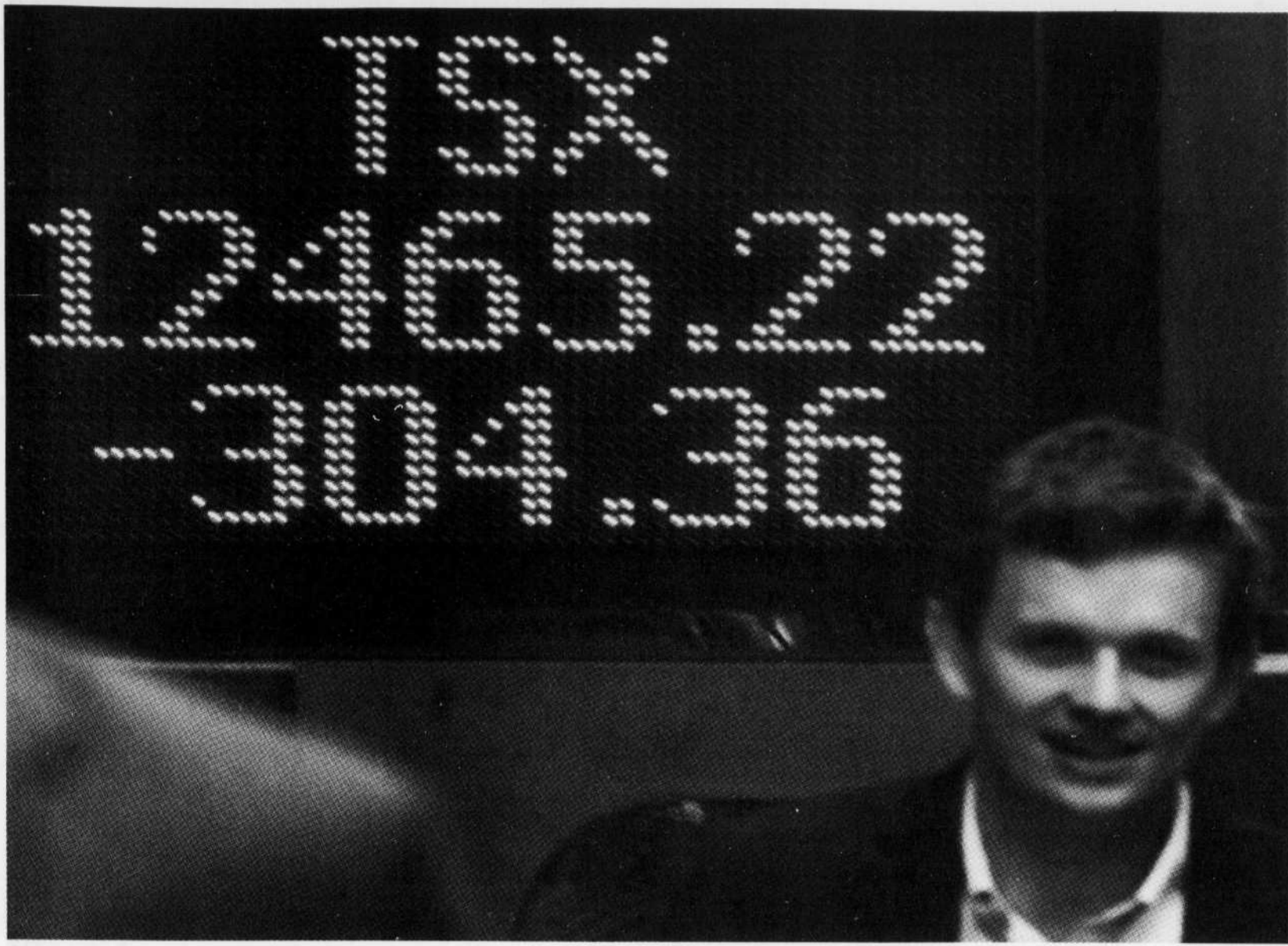
Vous avez des droits
nous pouvons vous aider

Yves Ménard
A v o c a t

Vieux-Montréal

514.861.0469

ÉLECTIONS FÉDÉRALES



REUTERS

l'environnement, sans opposer les deux.

M. Harper a affirmé que les partis d'opposition voulaient «saccager l'économie canadienne» et tentaient d'être des «boulets de démolition à une époque où les Canadiens veulent de la stabilité».

Qui a raison?

L'économie canadienne est-elle robuste ou sur le bord de la récession? «Notre économie va moins bien qu'il y a un an ou deux, mais elle va mieux que celle des États-Unis», a dit au Devoir Clément Gignac, vice-président et économiste en chef à la Banque nationale groupe financier. Selon lui, le ralentissement économique du Canada est évident, mais le pays est bien placé pour affronter la tempête qui approche. «Il y aura de l'eau dans notre barque, mais la tempête ne nous coulera pas. Les finances publiques sont saines, il y a eu des baisses d'impôt et des investissements dans les infrastructures. Notre ratio dette-PIB est le meilleur du G7 et il n'y a pas de crise immobilière comme aux États-Unis», dit-il. Clément Gignac affirme que les gouvernements à Ottawa depuis

dix ans, tant libéraux que conservateurs, ont bien fait leur travail en ce qui a trait aux finances publiques. «Les deux partis ont raison actuellement!», dit-il.

Layton et Duceppe proposent

De passage en Ontario, le chef du NPD, Jack Layton, a ridiculisé les prétentions de Stephen Harper selon lesquelles les bases de l'économie sont solides. «M. Harper devrait passer moins de temps dans la salle de son Conseil des ministres et plus de temps à la table de cuisine du simple citoyen», a-t-il dit, ajoutant: «Pas un politicien ne peut garantir des emplois, mais je peux vous garantir que nous allons nous battre pour ces emplois.» Pour aider l'industrie manufacturière, Jack Layton établirait un programme de 100 millions de dollars pour aider les travailleurs à se recycler ou à se spécialiser.

Evoquant la crise qui secoue les places boursières, il a dit vouloir se pencher sur le dossier une fois au pouvoir. Il n'a toutefois pas dit ce qu'il entendait faire pour contribuer à la stabilité des marchés.

Le chef du Bloc québécois a lui aussi abordé le thè-

me économique hier. De passage au Saguenay, Gilles Duceppe a proposé au gouvernement de mettre en place des crédits d'impôt de 1500 \$ pour les camionneurs indépendants et les producteurs agricoles. Il a aussi suggéré une hausse de la déduction des frais de carburant pour les entreprises forestières indépendantes, les chauffeurs de taxi et les pêcheurs. En tout, ces mesures pour combattre la hausse du prix de l'essence s'élèvent à 700 millions de dollars. «Il existe des solutions toutes simples qui peuvent être mises en œuvre immédiatement après les élections», a dit Gilles Duceppe.

Le chef du Bloc a dépeint son parti comme le meilleur allié des travailleurs et des régions aux économies chancelantes. Depuis le début de la semaine, M. Duceppe parle dans ses discours de l'insuffisance du plan d'aide conservateur pour les communautés monoindustrielles et de la décision du gouvernement Harper d'affecter la totalité du surplus budgétaire à la dette, plutôt que d'en utiliser une partie pour aider les régions.

Le Devoir

Avec La Presse canadienne

Harper et Duceppe se disputent le Saguenay

ALEC CASTONGUAY

Stephen Harper sera de retour au Québec pour une troisième fois en moins de deux semaines aujourd'hui, confirmant à quel point le Parti conservateur espère faire des gains dans la province. Il sera de passage au Saguenay en soirée, dans la circonscription de Chicoutimi-Le Fjord, la dernière des trois circonscriptions de la région qui échappe au PC.

Son discours devrait notamment porter sur le nationalisme et l'ouverture de son gouvernement envers le Québec. «Lorsqu'on est une nation, il est tout à fait normal d'être nationaliste», a dit Stephen Harper la semaine dernière, lors de son passage à Saint-Eustache. Le message devrait être le même aujourd'hui. Jean-Pierre Blackburn et Denis Lebel représentent le Parti conservateur dans cette région, alors que Robert Bouchard, du Bloc québécois, est le député de Chicoutimi-Le Fjord.

Le Parti conservateur et le Bloc québécois sont à égalité dans plusieurs régions francophones du Québec. Le Parti libéral du Canada a pratiquement disparu de la carte électorale dans certains secteurs, notamment au Saguenay. Sur la scène provinciale, toutes les circonscriptions ont envoyé des péquistes à l'Assemblée nationale.



ARCHIVES REUTERS

Gilles Duceppe

Mais le Bloc québécois n'entend pas laisser le champ libre au Parti conservateur dans son ancien bastion souverainiste du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Hier, Gilles Duceppe était justement dans cette région convoitée. Sa stratégie: présenter son parti comme le meilleur allié des travailleurs en période de ralentissement économique.

Gilles Duceppe concède que la bataille en cours ne sera pas facile. Il a reconnu en matinée, à Chibougamau, qu'il lui faudrait «mieux expliquer» le rôle de son parti à la population et lui faire réaliser que les conservateurs n'avaient pas tenu toutes leurs promesses, notamment sur le déséquilibre fiscal.

D'après lui, le succès de Harper dans cette région s'explique entre autres choses par le désir des gens d'être représentés à Ottawa par des membres du parti au pouvoir. Toute la journée, le chef du Bloc s'est attelé à déconstruire cet argument. «Je préfère avoir des députés debout dans l'opposition qu'à genoux au pouvoir», a-t-il répété.

Comme il le fait chaque jour, il a reproché à l'équipe Harper de favoriser les pétrolières de l'Ouest au détriment des entreprises du centre du pays, durement touchées par le ralentissement économique. «Ce que je fais remarquer aux Québécois, c'est qu'il y a un gouvernement en place, au moment où les temps sont difficiles pour le monde ordinaire, qui aide les plus riches de la société. Ça me semble tout à fait à l'encontre de toute logique», a-t-il fait valoir. Son message était clairement destiné à la classe moyenne qui constitue le public cible des conservateurs depuis le début de la campagne.

Le Devoir

EN BREF

Relève libérale à Québec

Québec — Le Parti libéral a finalement trouvé un candidat pour la circonscription de Québec. Damien Rousseau remplacera l'ex-animateur de radio Simon Béard, parti en disgrâce pour avoir affirmé que l'armée aurait dû entrer de force sur la réserve de Kanesatake en 1990, quitte à tuer une centaine de Mohawks. «Je ne serai pas là pour faire de la figuration», a déclaré le candidat. Entouré des candidats de la région de Québec ainsi que de la lieutenant de Stéphane Dion pour la province, la sénatrice Céline Hervieux-Payette, M. Rousseau a soutenu que l'absence de pancartes libérales à Québec relevait presque de la stratégie. «Les élections ne se gagnent pas nécessairement avec des affiches. Parlez-en à la famille de [l'ex-maire] André Boucher. [...] Personnellement, j'ai demandé à mon organisation de restreindre le nombre de pancartes pour éviter de contribuer à la pollution visuelle qu'on a actuellement avec l'élection partielle provinciale. Il va manquer de poteaux bientôt!» — Le Devoir

Bob Rae et Scott Brison au secours de Stéphane Dion

Halifax — Alors que des rumeurs de division au sein des troupes du Parti libéral du Canada (PLC) se font de plus en plus persistantes, Bob Rae et Scott Brison, deux des candidats à la course à la direction du parti en décembre 2006, se sont portés à la défense de leur chef, hier, à Halifax. Présentant son chef à des partisans libéraux, Bob Rae a tenu à dire que Stéphane Dion était un homme d'une grande vision et d'une grande détermina-

tion. Derrière lui, Scott Brison opinait de la tête de manière enthousiaste. C'était la première fois depuis le début de la campagne électorale que de grosses pointures du PLC apparaissent aux côtés de leur chef. Stéphane Dion faisait campagne hier à Halifax, où il a promis 900 millions \$ pour un programme national d'assurance-médicaments. Mais le message du chef libéral a été perturbé par des questions concernant l'unité au sein des troupes libérales. Interrogé à ce propos, Bob Rae s'est dit très fier de son chef et de la campagne que son parti a menée jusqu'à présent. Il a en outre profité de l'occasion pour décrire Stephen Harper comme le chef d'un parti d'un seul homme. Faisant allusion au président américain en poste lors de la Grande Dépression des années 1930, M. Rae a aussi décrit le chef conservateur

comme un «Herbert Hoover dans un chandail bleu».

— La Presse canadienne



REUTERS

Stéphane Dion

Un jeu d'équilibre



MANON CORNELLIER

Le message que martèle le chef conservateur Stephen Harper depuis le début de la campagne électorale n'a pas changé. En ces temps d'incertitude économique, ce n'est pas le temps de changer de capitaine et encore moins de se lancer dans l'expérience «risquée» du Tournant vert du chef libéral Stéphane Dion.

On pourrait croire que le coup de tonnerre survenu dans le ciel de l'industrie financière américaine lundi renforce son argument. C'est jusqu'à un certain point vrai, mais cet imprévu représente aussi une arme à double tranchant, surtout si la tourmente s'amplifie d'ici au 14 octobre.

L'image de gestionnaire prudent, capable de guider les Canadiens à travers la tempête, ne tient que s'il démontre que ses politiques nous ont permis et nous permettront encore d'éviter le pire. Le danger est de voir la situation s'aggraver et la nervosité s'installer. La pression montera alors pour qu'il en fasse davantage. S'il maintient alors le cap et refuse de promettre une aide plus musclée pour les entreprises ou les travailleurs, il pourrait donner l'impression d'être indifférent.

Il en était presque rendu là hier. Alors qu'il se trouvait dans le sud-ouest de l'Ontario frappé par la perte des emplois dans le secteur manufacturier, c'est aux premiers acheteurs de maison qu'il s'intéressait. Il leur a promis un crédit d'impôt d'au plus 5000 \$ pour les dépenses associées à l'achat de leur logis. Cela voudrait dire 750 \$, tout au plus, dans la poche de ces propriétaires.

◆◆◆

Jusqu'à présent, les conservateurs et son sont tenus à des promesses assez modestes et cosmétiques destinées à charmer des clientèles précises. On cherche à entretenir l'image de prudence. Stephen Harper se sert de l'inquiétude ambiante pour attaquer Stéphane Dion, mais il ne veut pas l'almener en proposant des mesures exceptionnelles. «Pour l'instant, l'économie canadienne a des problèmes, mais nous ne sommes pas en récession. [...] Nous connaissons un ralentissement, mais les revenus imposables continuent de croître. Il y a des pertes d'emplois, mais davantage de gains. La réalité est que nous traversons une période difficile, mais que nous y faisons face beaucoup mieux que tout autre pays industrialisé», a-t-il dit hier.

Pourtant, l'économie canadienne s'est légèrement contractée au premier trimestre de 2008 et, au second trimestre, le Canada a évité la récession technique par un petit 0,1 %. Les prévisions de croissance ont dû être revues à la baisse depuis le budget de février. Ce dernier prévoyait un taux de croissance de 1,7 % pour 2008, mais, en juillet, la Banque du Canada parlait d'un taux de 1 %, suivi d'un rebond en 2009. En juin, l'OCDE prédisait pour le Canada la seconde place des pays du G7 pour la faiblesse de croissance en 2008, à égalité avec les États-Unis.

Parallèlement, l'économie canadienne s'est légèrement contractée au premier trimestre de 2008 et, au second trimestre, le Canada a évité la récession technique par un petit 0,1 %. Les prévisions de croissance ont dû être revues à la baisse depuis le budget de février. Ce dernier prévoyait un taux de croissance de 1,7 % pour 2008, mais, en juillet, la Banque du Canada parlait d'un taux de 1 %, suivi d'un rebond en 2009. En juin, l'OCDE prédisait pour le Canada la seconde place des pays du G7 pour la faiblesse de croissance en 2008, à égalité avec les États-Unis.

Parallèlement, l'économie canadienne s'est légèrement contractée au premier trimestre de 2008 et, au second trimestre, le Canada a évité la récession technique par un petit 0,1 %. Les prévisions de croissance ont dû être revues à la baisse depuis le budget de février. Ce dernier prévoyait un taux de croissance de 1,7 % pour 2008, mais, en juillet, la Banque du Canada parlait d'un taux de 1 %, suivi d'un rebond en 2009. En juin, l'OCDE prédisait pour le Canada la seconde place des pays du G7 pour la faiblesse de croissance en 2008, à égalité avec les États-Unis.

Parallèlement, l'économie canadienne s'est légèrement contractée au premier trimestre de 2008 et, au second trimestre, le Canada a évité la récession technique par un petit 0,1 %. Les prévisions de croissance ont dû être revues à la baisse depuis le budget de février. Ce dernier prévoyait un taux de croissance de 1,7 % pour 2008, mais, en juillet, la Banque du Canada parlait d'un taux de 1 %, suivi d'un rebond en 2009. En juin, l'OCDE prédisait pour le Canada la seconde place des pays du G7 pour la faiblesse de croissance en 2008, à égalité avec les États-Unis.

Parallèlement, l'économie canadienne s'est légèrement contractée au premier trimestre de 2008 et, au second trimestre, le Canada a évité la récession technique par un petit 0,1 %. Les prévisions de croissance ont dû être revues à la baisse depuis le budget de février. Ce dernier prévoyait un taux de croissance de 1,7 % pour 2008, mais, en juillet, la Banque du Canada parlait d'un taux de 1 %, suivi d'un rebond en 2009. En juin, l'OCDE prédisait pour le Canada la seconde place des pays du G7 pour la faiblesse de croissance en 2008, à égalité avec les États-Unis.

Parallèlement, l'économie canadienne s'est légèrement contractée au premier trimestre de 2008 et, au second trimestre, le Canada a évité la récession technique par un petit 0,1 %. Les prévisions de croissance ont dû être revues à la baisse depuis le budget de février. Ce dernier prévoyait un taux de croissance de 1,7 % pour 2008, mais, en juillet, la Banque du Canada parlait d'un taux de 1 %, suivi d'un rebond en 2009. En juin, l'OCDE prédisait pour le Canada la seconde place des pays du G7 pour la faiblesse de croissance en 2008, à égalité avec les États-Unis.

Parallèlement, l'économie canadienne s'est légèrement contractée au premier trimestre de 2008 et, au second trimestre, le Canada a évité la récession technique par un petit 0,1 %. Les prévisions de croissance ont dû être revues à la baisse depuis le budget de février. Ce dernier prévoyait un taux de croissance de 1,7 % pour 2008, mais, en juillet, la Banque du Canada parlait d'un taux de 1 %, suivi d'un rebond en 2009. En juin, l'OCDE prédisait pour le Canada la seconde place des pays du G7 pour la faiblesse de croissance en 2008, à égalité avec les États-Unis.

Parallèlement, l'économie canadienne s'est légèrement contractée au premier trimestre de 2008 et, au second trimestre, le Canada a évité la récession technique par un petit 0,1 %. Les prévisions de croissance ont dû être revues à la baisse depuis le budget de février. Ce dernier prévoyait un taux de croissance de 1,7 % pour 2008, mais, en juillet, la Banque du Canada parlait d'un taux de 1 %, suivi d'un rebond en 2009. En juin, l'OCDE prédisait pour le Canada la seconde place des pays du G7 pour la faiblesse de croissance en 2008, à égalité avec les États-Unis.

mccornellier@ledevoir.com

Zytco Solariums

Vous méritez bien ce qu'il y a de mieux!

LAVAL 3155, Jules-Brillant 514-335-2050	LONGUEUIL 848, Trans-Canada 514-335-2050	GATINEAU 1201, St-Joseph 819-778-5313	OTTAWA 1460, D. Cyrville 613-288-2808	QUÉBEC 5237, Wilfrid-Hamel O. 418-877-1888
---	--	---	---	--

www.zytco.com
1-800-361-9232

J'essaie de vous éviter un procès

François Gendron

avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

«Avoir un emploi, c'est ce qui va faire que tout le reste va suivre. Ça a un impact sur notre vie familiale et sociale, ça nous rapproche de la communauté d'accueil.»



RÉUSSIR SA VIE

«La mesure de l'intégration, c'est ce qui se passe à la deuxième génération»

À l'aise, mais sans emploi à sa mesure

Le travail est un des éléments fondamentaux d'une intégration réussie

LISA-MARIE GERVAIS

«Je me suis fait des amis, j'ai vécu des expériences, mais mon bilan est négatif du point de vue financier et professionnel. Je n'ai rien bâti, laisse-t-il tomber. Je voudrais une sécurité et un travail un peu plus créatif.»

Mais c'était pour être agent d'assurance, et je ne veux pas faire ça», lance-t-il.

Attablé dans un petit café du Plateau Mont-Royal, Kamal Maghri s'interroge. Il ne comprend pas ce qui peut lui nuire pour trouver un travail qui lui plaise. Il a une maîtrise de l'École nationale d'administration publique (ENAP) et est parfaitement bilingue. Il a séjourné deux ans en Alberta pour trouver du travail — en vain! Sur d'autres plans, il a eu des copines d'ici et là et tout plein d'amis dits «de souche». Il boit de l'alcool, mange du porc et admet se désintéresser complètement de la religion.

«Je me suis fait des amis, j'ai vécu des expériences, mais mon bilan est négatif du point de vue financier et professionnel. Je n'ai rien bâti.»

Mais rien de fixe, de bien payant ni d'emballant pour lui. En autant d'années, il a gagné 70 000 \$ nets et a accumulé 40 000 \$ de dettes. Il a bénéficié du chômage pendant une longue période, puis de l'aide sociale pour un temps avant de décider de déménager pour aller tenter sa chance à Ottawa, où il vit actuellement. En un an, son cv sur le portail d'Emploi Québec a été visité par près de 1000 personnes. Des appels? «Quelques fois seulement.

Le choc culturel? Il sourit. Il s'est senti plus à l'aise au Québec que chez lui au Maroc. Pourtant, il persiste à dire que son intégration est un échec. Pire, il n'a même pas le droit de s'en plaindre. «On me regarde comme si je devais remercier Dieu pour les emplois que j'ai eus», dit-il.

Un poids à partager

Sans être le seul, le travail est un des éléments fondamentaux d'une intégration réussie. «Lors

de la commission Boucharde-Taylor, l'accent a beaucoup trop été mis sur ce qui est, à mon avis, des signes épiphénoménaux superficiels comme les vêtements, l'allégeance religieuse, etc. Avoir un emploi, c'est ce qui va faire que tout le reste va suivre. Ça a un impact sur notre vie familiale et sociale, ça nous rapproche de la communauté d'accueil», soutient le philosophe et membre de la commission sur les accommodements raisonnables, Daniel Weinstock. «Mais pas n'importe quel job, un boulot qui corresponde à nos aspirations», insiste-t-il.

Le sondage Léger Marketing-Le Devoir montre que les Québécois sont divisés sur la question de l'intégration des immigrants. Ils sont près de la moitié (49 %) à trouver que les immigrants s'intègrent «bien» ou «plutôt bien» à la société québécoise. D'accord. Mais il y a dix ans, ils étaient au moins 75 % à penser la même chose.

Des barrières
Fasal Kanouté, une Sénégalaise au Québec depuis 17 ans et chercheuse au sein du Centre d'études ethniques des universités montréalaises (CEETUM), refuse tout simplement de répondre à la question. «Se demander si les immigrants sont bien intégrés... Ça revient à mettre tout le poids sur leurs épaules. Une

bonne intégration c'est la rencontre entre un projet individuel ou familial et des conditions d'accueil satisfaisantes», note-t-elle, ajoutant qu'il existe encore de nombreuses barrières systémiques et institutionnelles. Selon elle, il y a trop de pression sur les immigrants pour qu'ils s'intègrent rapidement, une chose qui, pourtant, ne se décrète pas, rappelle-t-elle. «On exige beaucoup des immigrants pour qu'ils parlent français, même à la maison», souligne-t-elle. Le même sondage Léger Marketing-Le Devoir indique d'ailleurs que 55 % des répondants sont d'avis que l'immigration menace la culture et la langue française. «Nous avons bien sûr le droit et le devoir de les amener à parler la langue de la société d'accueil, mais s'ils ne peuvent même plus parler leur langue, je trouve ça accessoirement grave», souligne-t-elle. Un symptôme de notre fragilité identitaire, estime Daniel Weinstock. «On a tendance à vouloir que les gens s'intègrent rapidement. Que très vite ils changent de mode de vie, de langue, de culture. Mais la mesure de l'intégration, c'est ce qui se passe à la deuxième génération, croit-il. Et en voyant la capacité d'intégration de nos écoles, il y a lieu d'être optimiste.»



La grande frustration

La non-reconnaissance des diplômes constitue un des principaux freins à l'intégration des immigrants

Des rapports complexes entre les immigrants et leur société d'accueil conditionnent la réussite de l'intégration au Québec. Comment faire pour leur faciliter l'accès à des postes correspondant à leurs compétences? Comment les Québécois jugent-ils les capacités d'adaptation des nouveaux arrivants?

LISA-MARIE GERVAIS

Quand elle y repense, elle a toujours un petit pincement au cœur. Arrivée du Liban il y a 20 ans avec son mari et trois enfants, Nahid Aboumansour n'aura finalement jamais pu pratiquer sa profession d'architecte. Après avoir pris quelques cours, dont un de français, elle s'est plutôt lancée dans les affaires et son mari aussi même s'il était... chirurgien. «On n'a jamais senti aucune ouverture. Ni de la part du gouvernement ni des corporations», déplore-t-elle. «On présentait déjà une pénurie de main-d'œuvre. Le problème aurait pu être réglé en engageant des médecins venus d'ailleurs.»

Depuis 13 ans, Nahid Aboumansour est à la tête de Petites-Mains, un organisme de réinsertion sociale qui forme chaque année environ 60 femmes immigrantes, notamment en couture industrielle. Dans ses locaux du boulevard Saint-Laurent, il n'est pas rare qu'elle y entende les

commentaires et les plaintes des immigrants. «La grande frustration, c'est la reconnaissance du diplôme», affirme-t-elle.

Depuis quelque temps, ce sempiternel problème revient chaque fois que se rouvre le débat sur l'intégration. Pour Jean Renaud, sociologue à l'Université de Montréal, il n'est pas le seul. Les examens d'appoint sont très difficiles. Même des personnes ayant des formations équivalentes dans leur pays d'origine peuvent échouer en raison des particularités locales. «La formation des médecins en France n'est pas moins bonne qu'en Amérique du Nord, mais notre système d'évaluation est nord-américain. Ils doivent s'adapter», note-t-il.

Le problème des ordres professionnels, qui protègent leur chasse gardée, est souvent évoqué pour expliquer la difficulté de trouver un emploi

ententes entre le gouvernement du Québec et différents ordres professionnels, dont celui des pharmaciens et des psychologues. Trente des 45 ordres professionnels ont conclu des ententes du même type avec le gouvernement depuis 2003.

Pour prévenir le taux élevé de chômage chez certaines communautés de nouveaux arrivants — parfois deux fois plus élevé que la moyenne —, l'immigration doit elle alors être choisie en fonction des domaines professionnels où il

peut pas avoir le titre, mais peut au moins obtenir la certification et le droit de pratique, comme un psychothérapeute par exemple. La ou ça se corse, dit M. Renaud, c'est quand «des praticiens dorment sur leur société restreinte pour en tirer des avantages». Un problème qui devrait se régler assez rapidement devant la pénurie grandissante de main-d'œuvre, croit-il. Déjà, la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles semble avoir entendu l'appel. Lundi, Yolande James annonçait la signature de dix nouvelles

«Même si on identifie les besoins du marché, ça prend tellement de temps avant qu'une personne puisse quitter son pays pour immigrer que les besoins ont disparu, explique-t-il. L'idée a toujours été d'accepter des immigrants «adaptables».

Discrimination positive?

Les récents événements de Montréal-Nord ont montré les ratés du modèle québécois d'intégration. Taux de chômage trop élevé dans les communautés immigrantes, manque de modèles pour les jeunes... À la suite de la mort du jeune Freddy Villeneuve, beaucoup ont remis

en question les méthodes d'intervention de la police, mais également sa couleur... trop blanche. D'après les données de 2007, les policiers permanents issus des minorités visibles ne comptent que pour 6 % des effectifs du Service de police de la Ville de Montréal, soit beaucoup moins qu'à Toronto ou Vancouver. La métropole compte pourtant plus d'un quart d'immigrants.

De son côté, lorsque Nahid Aboumansour allume sa télévision pour regarder le bulletin de nou-

velles, elle s'étonne encore de ne pas voir autre chose que des Québécois de souche. «J'aimerais beaucoup regarder un visage qui me ressemble, admet-elle. Ça donne espoir et nous montre qu'on peut y arriver. C'est ce que je dis aux femmes immigrantes. Mais il faut leur donner une chance.»

Pour certains, ça peut vouloir dire soutenir des programmes de discrimination positive. Pourquoi pas, note Jean Renaud. «Il faut à tout prix faire en sorte que tout le monde ait accès à tout. Le but, c'est d'en arriver à ce que la main-d'œuvre ressemble à la population. C'est une question de justice et d'équité», soutient-il.

Depuis 1987!

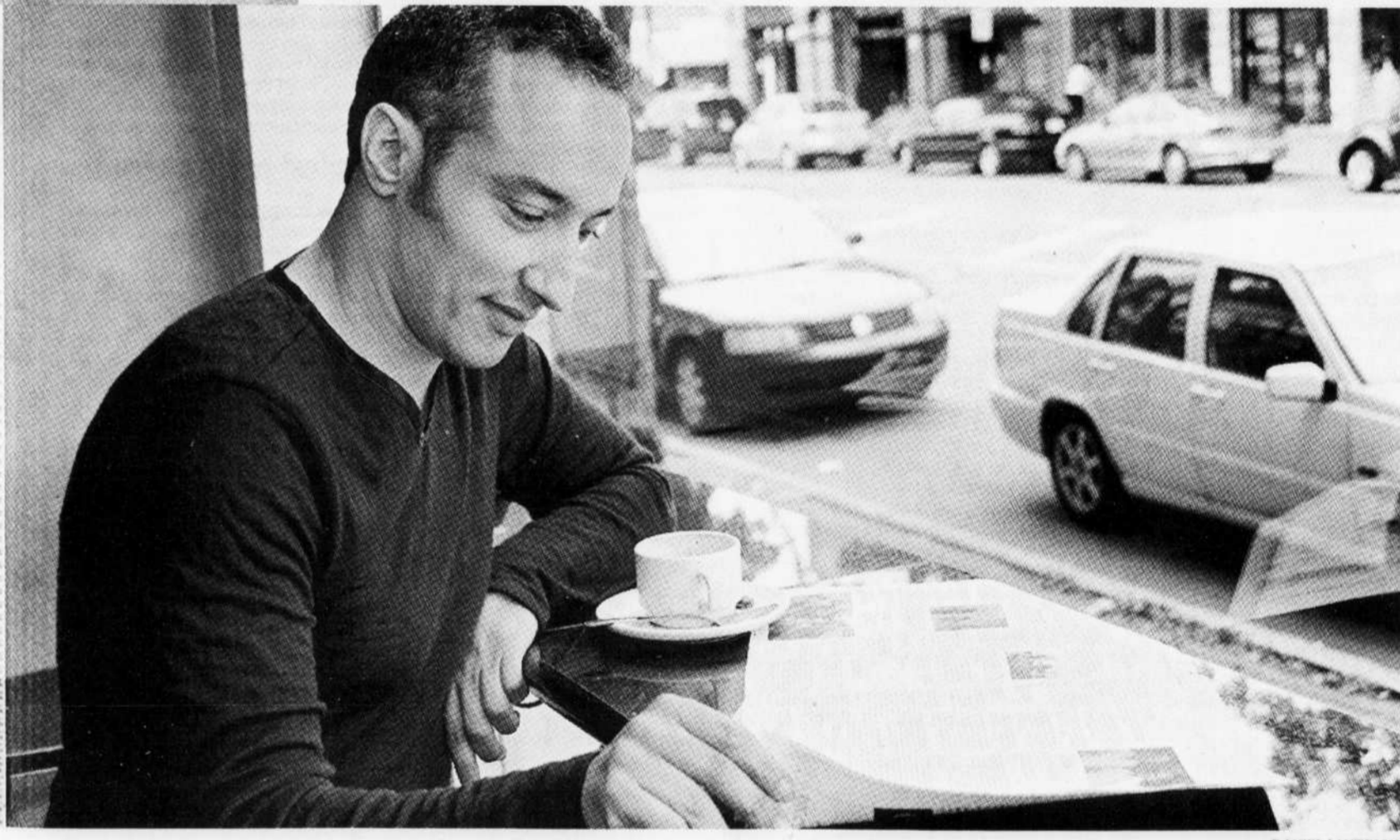
Au Québec, un décret datant de 1987 oblige les fournisseurs de service du gouvernement à embaucher des personnes issues de groupes sous-représentés, comme les femmes, les autochtones ou les minorités ethniques. Depuis 2001, la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics a élargi cette obligation pour inclure quelque 500 organismes, comme les municipalités de plus de 100 employés, les sociétés de transport, les commissions scolaires, les musées et les sociétés d'état, comme Loto-Québec. Mais elle ne vise aucunement les instances qui relèvent du Conseil du trésor, comme les ministères.

C'est la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse qui a le mandat de suivre de près l'application de la Loi. Étant donné la récente implantation de la Loi et des différents règlements applicables, les organismes concernés ont jusqu'en 2009 pour en fournir les premiers résultats. En cas de non-respect de la Loi, la Commission a le pouvoir d'amener un dossier devant le tribunal. Plusieurs entreprises ont également adopté une telle mesure sur une base volontaire, encouragées par des programmes qui offrent de payer une partie du salaire de l'employé immigré nouvellement embauché.

Pour le philosophe et directeur du Centre de recherche en éthique de l'Université de Montréal, Daniel Weinstock, il faut faire plus. «Alors que dans certains domaines l'intégration se fait de façon plus organique, le coup de pouce [de la discrimination positive] peut faire la différence. C'est un outil comme un autre, avance-t-il. «Mais on veut qu'à terme on n'en ait plus besoin.»

«Ces gens-là sont ici pour travailler, assure pour sa part Mme Aboumansour. Il faut les embaucher. Ça prend une ouverture exceptionnelle. Parce qu'à compétence égale, c'est encore une personne avec un nom d'ici qui va être choisie.»

Collaboratrice du Devoir



Kamal Maghri a émigré au Québec en 2001. Depuis, il a occupé de nombreux emplois, mais rien de fixe et de satisfaisant. Maintenant, il s'interroge. Il ne comprend pas ce qui peut lui nuire pour trouver un travail qui lui plaise, lui, diplômé de l'ENAP.

L'IMMIGRATION EN TANT QUE MENACE POUR LA CULTURE ET LA LANGUE FRANÇAISE

Croyez-vous que la culture et la langue française au Québec sont menacées par l'immigration?

	Total (n=1005)	FRANCOPHONES (n=795)	AUTRE LANGUE (n=209)
Oui	55 %	65 %	15 %
Non	43 %	33 %	84 %
Je ne sais pas / refus	2 %	2 %	1 %

Sondage Léger Marketing / Le Devoir

Le sondage Léger Marketing-Le Devoir a été effectué par téléphone auprès de 1005 Québécois, du 13 au 17 août 2008. La marge d'erreur maximale est de + ou - 3,4 %, 19 fois sur 20. Les données ont été pondérées selon le sexe, l'âge, la langue maternelle et la région, de façon à être représentatives de la population du Québec, selon les dernières données de Statistique Canada.

Près de 50 % des Québécois estiment que les immigrants s'intègrent relativement bien à leur société d'accueil. Il y a dix ans, ils étaient plus de 75 % à être de cet avis.

L'INTÉGRATION DES IMMIGRANTS À LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE

En règle générale, diriez-vous que les immigrants s'intègrent très bien, plutôt bien, plutôt mal ou très mal à la société québécoise?

	Total (n=1005)	Montréal (n=475)	Québec (n=94)	Autres régions (n=435)
Très bien	5 %	5 %	3 %	5 %
Plutôt bien	44 %	39 %	58 %	47 %
Plutôt mal	35 %	41 %	31 %	30 %
Très mal	12 %	13 %	5 %	12 %
Je ne sais pas / refus	4 %	2 %	3 %	6 %

Sondage Léger Marketing / Le Devoir

LE FORUM DES CHEFS

UN LIEN DIRECT AVEC LES CHEFS À VOUS LA PAROLE, POSEZ VOS QUESTIONS

→ www.forumdeschefs.ca

LE DEVOIR.com Radio-Canada.ca L'actualité cybepresse.ca

À lire au cours des prochains jours :

- Jeudi: Réussir sa vie professionnelle
- Vendredi: Un gouvernement réussi
- Samedi: Réussir sa vie amoureuse

ÉDITORIAL

Dieu aux commandes?

Dogmes et croyances seraient-ils inscrits en catimini à l'ordre du jour politique? L'actuelle campagne électorale fournit en tout cas son lot d'anecdotes et d'événements à saveur religieuse. De quoi inciter l'électorat à une révision studieuse de ses options et la plus grande vigilance, essentielles pour esquisser l'endocritement.

Voilà qui ne devrait surprendre personne: auprès de l'électorat américain, les deux candidats à l'élection présidentielle jouent puissamment la carte de la religion, car le vote confessionnel pèsera lourd dans la victoire de novembre. Dans une mise en scène inimaginable au Canada, Barack Obama et John McCain ont eu droit à leur premier face-à-face devant un forum religieux, à la mi-août, à l'invitation du «preacher» et révérend évangéliste Rick Warren!

Mais voilà maintenant de quoi laisser pantois: dans notre propre course politique, le fait religieux n'occupe aucune place officielle ni ne figure clairement à l'agenda des partis, qui n'oseraient pas une corrosive «alliance» religion-politique. Et pourtant... L'actualité regorge d'éléments s'imposant dans cette délicate zone.

Il y eut d'abord le renoncement politique du prêtre-député Raymond Gravel, dont l'appartenance au Bloc québécois ne semblait pas trop heurter le Vatican jusqu'à ce qu'on lui demande de choisir entre électeurs et fidèles. L'abbé Gravel a opté pour le sacerdoce. Mais on décèle que ses positions progressistes, par exemple sur l'avortement et l'homosexualité, ont sans doute irrité les ultracatholiques, qui descendent tout droit de Rome.

L'Église ne fait donc ni une ni deux et rapatrie son missionnaire, prêchant pour une cloison étanche entre les deux univers. Elle n'hésite pas en revanche à traverser le mur lorsque cela sert à éclairer les consciences. Le récent cri du cœur du cardinal Jean-Claude Turcotte, soutenu par l'Assemblée des évêques catholiques du Québec, fera-t-il réfléchir les Québécois sur leur caution à l'avortement, comme le souhaite le clergé? En pleine bataille électorale, cet appel à la réflexion a tout du soutien déguisé aux conservateurs, parents du controversé projet de loi C-484, qui vise par la bande les droits du fœtus. Que les citoyens, au moins, n'en soient pas dupes.



MARIE-ANDRÉE CHOUINARD

Sur le terrain politique, l'actualité rappelle le fonds alliancier qui soutient l'actuel Parti conservateur: une candidate membre de l'Opus Dei, des valeurs flirtant résolument avec des principes évangélistes, un candidat en mal d'électeurs courtisant les pentecôtistes.

Petit rappel: dans le calme de la vie privée, chacun peut bien sûr prier le dieu qu'il veut, mais sur la scène publique, c'est un discours que l'on prononce, pas un sermon; un programme que l'on vante, pas un évangile; une politique que l'on édicte, pas un commandement.

Bien que nos sociétés libérales se caractérisent aujourd'hui par la séparation de l'Église et de l'État, sur un plan purement sociologique, les valeurs religieuses d'autrefois cohabitent désormais avec la morale, l'éthique, une conscience sociale à laquelle la religion se greffe d'une manière nouvelle, ainsi que le démontrait bellement hier notre dossier *Réussir sa vie* dans son volet Vie morale et civique.

Un peu partout d'ailleurs, cette quête de sens se traduit par une remise en question des traditions. La France laïque, qui vient à peine de recevoir le pape Benoît XVI, est secouée par cette «laïcité positive» à laquelle appelle le président Sarkozy, et que le pape cautionne. Même si le souverain pontife a lui-même indiqué qu'*«il ne faut pas que la religion soit une politique ni que la politique soit une religion»*, les deux zones s'enchevêtrent, on le voit bien.

Au nom d'une réelle incompatibilité entre les lois et les croyances, souhaitons que les convictions personnelles et les fondements idéologiques ne colorent pas de manière sournoise la politique. Le vent de «morale» qui souffle sur certaines politiques repose, dans le cas des conservateurs jusqu'ici au pouvoir, sur une doctrine que les électeurs ont au moins le devoir de reconnaître afin de pouvoir en juger.

McCain nouveau

Wall Street s'effondre, Barack Obama et John McCain s'en tiennent pour l'essentiel à des généralités. Il se trouve pourtant que l'incertitude économique était au sommet des préoccupations des Américains bien avant que ne survienne l'implosion financière des derniers jours. Le dégonflement de Wall Street a le mérite de chasser des radars médiatiques les bêtises au sujet des cochons et du rouge à lèvres qui ont pollué les ondes électorales la semaine dernière. Il montre surtout, depuis le début de la crise des *subprimes*, à quel point la Fed, le département du Trésor et la classe politique en général ont joué à l'autruche en réduisant le plus souvent la crise du système à des causes «psychologiques».

M. McCain, qui porte sur ses épaules les huit ans d'administration Bush, devrait normalement être celui des deux candidats à la présidence à s'inquiéter le plus devant la tournure des événements. La crise actuelle est en grande partie le résultat de l'idéologie antiréglementaire qui prédomine à Washington depuis les années Reagan et à laquelle M. McCain, en adorateur des forces du marché, a toujours souscrit les yeux fermés.

Alors que les républicains prouvent le contrôle du Congrès en 1995, il se ralliait à l'idée d'un moratoire sur l'application de réglementations fédérales de toutes sortes, estimant qu'elles «détruisaient la famille américaine, le rêve américain». On ne s'étonne pas, dans ces conditions, que l'économie ne soit pas, de son propre aveu, la matière forte de M. McCain, qui reconnaissait récemment ne même pas savoir combien de maisons il possède. Son sens de la famille expose aujourd'hui les excès de la surconsommation, donne lieu à un rétrécissement draconien de l'accès au crédit et fait en sorte que les résidences saisies ou en voie de l'être ont atteint en août le nombre record de 395 000.

Les Américains ont tendance à faire plus confiance aux démocrates en matière économique. On imaginerait donc qu'une occasion en or est donnée à M. Obama de river son clou à son rival pour les dégâts causés par l'obsession anti-interventionniste de M. Bush. Pas sûr toutefois qu'il sache en profiter. Aussi peu crédible en la matière que son adversaire, M. Obama n'a pas su, au cours des derniers mois, tirer avantage de cette force traditionnelle: s'agissant d'économie, les sondages montrent en fait que les électeurs ont à peine plus confiance en lui qu'en M. McCain.

Aussi, le candidat républicain vient-il d'effectuer une volte-face surréaliste en promettant, s'il est élu, de «nettoyer Wall Street», de procéder à une réforme réglementaire et de mettre sur pied «une commission d'enquête comme celle du 11-Septembre pour aller au fond des choses [...] et se débarrasser de la corruption... M. McCain a deux bonnes raisons de penser qu'il n'y a pas lieu d'en dire davantage: la mémoire est courte et le populisme est roi.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directrice de l'information JOSÉE BOILEAU
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes publicitaires MANON BÉLAND



LETTRES

Divertissement pascalien et philosophe québécoise

La philosophe Patricia Nourry, dans «Pascal chez les cigales» (*Le Devoir* 13-14 septembre 2008), amène ses cégépiens à penser Pascal dans le sens *Cigale et Fourmi*, esprit volage et esprit laborieux. Le thème du festivalier insatiable de nos étés s'y prête bien puisque autant Montréal que Québec ont été stimulés cette année à oublier le sens de la nation québécoise dans des accès effrénés de fête obligée, par ordre des autorités (Canada aux commandes).

Mais Mme Nourry n'aborde surtout pas la motivation essentielle de Pascal dans sa condamnation du divertissement: sa profonde foi chrétienne. Dès sa vie de jeunesse, Pascal, influencé par un père très religieux, s'était donné deux maximes principales: renoncer à tout plaisir et à toute superficialité. Et il s'imposa la plus extrême pauvreté. Et sa foi était toute rationnelle: la religion démontre la nécessité de croire à elle par l'impossibilité de croire à rien. Et son œuvre à peine ébauchée, *Les Pensées*, n'est que l'étude détaillée de la Bible qu'il aurait voulu rendre incontestable à son entourage et à la postérité.

Pascal est un contemporain de Champlain. Cela pourrait faciliter la tâche d'un professeur de le mentionner à ses étudiants ignorants de la religion. On nous a rappelé cet été que Champlain est retenu comme seul fondateur de Québec parce qu'il était catholique. Car son employeur, Pierre Dugua De Mons, l'armateur qui dirigea les expéditions transatlantiques avant 1608 aurait dû être crédité au moins de la cofondation, mais il était protestant. On était alors sous l'édit de Nantes, signé par Henri IV en 1598 qui mettait sur un pied d'égalité, après des massacres religieux comme celui de la Saint-Barthélemy, protestants et catholiques dans un État catholique. Et Champlain, qui n'était peut-être pas si catholique comme explorateur, fut celui qui écrivit l'histoire. Comme les Jésuites le surveillaient par-dessus l'épaule, il raffermi ses convictions et ne fut pas autorisé à donner du crédit au protestant.

Pascal vivra jusqu'en 1662, malade mais toujours prêt à argumenter avec un éventuel libertin à

convertir. Pareilles convictions planaient sur son époque, puisque sous Louis XIV, dès 1660, on commença à faire pression sur les protestants pour qu'ils se convertissent. En 1685, par la révocation définitive de l'édit de Nantes, le protestantisme devint interdit en France, ce qui mena à une évacuation massive de population et à des pertes économiques. Ce contexte ne pourrait qu'étoffer la connaissance de Blaise Pascal.

H. St-Pierre
Saint-Simon, le 13 septembre 2008

Atome et langue française

Le projet de rénover la centrale atomique Gentilly 2 au coût annoncé de 1,9 milliard de dollars et pour une vie utile prolongée de 32 ans est l'occasion d'un débat politique où j'aperçois des arguments touchant les aspects suivants: besoins en énergie, finances publiques et écologie et en plus exigences de la transparence en affaires publiques. Je suis d'avis que le dernier de ces arguments est le plus important. Précisément à propos de l'atome pour des fins militaires, le succès des puissances anglophones il y a 60 ans a été obtenu dans les conditions d'un secret rigoureux imposé aux travaux scientifiques et industriels. Il en est resté cette présomption trop répandue, que toute décision prise par l'autorité sous le secret d'État est bonne, surtout si elle a un lien quelconque avec l'atome, même pour des fins pacifiques.

L'exemple de la France pourrait rassurer au besoin quant à l'aspect écologie et sûreté, avec le résultat de ses 58 réacteurs de puissance en service, fournissant 80 % de l'électricité française sans accident grave. Mais je voudrais mettre en avant d'autres aspects, liés à la langue française et à la souveraineté nationale. L'indépendance énergétique du Québec ne passe pas précisément par le nucléaire, au contraire de la France. L'atome canadien, soit EAEL ou Énergie atomique Canada limitée, s'est établi dans l'ignorance sinon le mépris de la langue française et de la politique québécoise, pour des objectifs de puissance anglo-saxonne et de langue anglaise. Sa gestion actuelle est soumise au contrôle du gouvernement fédéral et de celui des États-Unis, à tout le moins pour la fourniture

d'uranium et le traitement du combustible usagé.

Gentilly 2 représente un assujettissement politique du Québec devant les puissances étrangères anglophones d'Ottawa et de Washington, bien au contraire de nos centrales hydroélectriques et de nos parcs d'éoliennes. Est-il opportun pour l'avenir du Québec de perpétuer cet assujettissement?

Pour éclairer correctement le choix dans le débat actuel, je propose qu'Hydro-Québec révèle en toute clarté quels sont exactement ces liens de contrôle, de dépendance et de soumission. Faut-il les perpétuer ou s'en débarrasser?

Pierre Demers

Ancien collaborateur du laboratoire Joliot en France au moment de la naissance de l'énergie atomique dans ce laboratoire
Saint-Laurent, le 15 septembre 2008

Listeria: est-ce l'hystérie?

Il y a cinq ans, ma passion pour les fromages et ma formation en nutrition m'ont amenée à ouvrir une boutique spécialisée. Mes clients, qui se disent heureux de mes conseils et des fromages que je bichonne comme des bébés, me le rendent bien par leur fidélité. Samedi dernier, midi, l'inspectrice du MAPAQ a peut-être sonné le glas de ma boutique, m'obligeant à détruire des kilos de fromage (sans même les tester!). Vides, mes comptoirs! Elle aurait voulu m'écorcher vive qu'elle n'aurait pu faire mieux. Avec du recul, je me questionne sur le raisonnement qui soutient cette démarche. Oui, il n'y a aucun compromis possible avec la santé publique, mais elle semble avoir le dos large dans cette histoire. On ne saura jamais si les fromages que j'ai dû jeter étaient réellement contaminés puisqu'aucun prélèvement n'a été fait. Après un calcul rapide, j'ai perdu des milliers de dollars, au bas mot six mois de salaire. Bref, je retourne à la case zéro. Voilà l'envers de la médaille pour bien des commerçants. Si je relance mon commerce — une question à soulever —, je le ferai avec une pleine confiance envers nos artisans fromagers. Car eux aussi semblent avoir le dos large ces jours.

Nathalie Filion
Boutique Caseus et Cie
Le 12 septembre 2008

LIBRE OPINION

Pour un débat public et transparent

PATRICK J. GARVER
Vice-président directeur et directeur des affaires juridiques pour la Société aurifère Barrick

Dans une récente édition du *Devoir*, vos lecteurs ont pu lire une véritable attaque contre notre entreprise à travers une lettre signée William Sacher, Alain Deneault et Delphine Abadie, les auteurs de *Noir Canada. Pillage, corruption et criminalité en Afrique* (publiée le 23 août dernier). À en croire les auteurs de cette lettre ouverte, ceux-là mêmes qui dans le livre *Noir Canada* ont accusé la société minière canadienne Barrick d'avoir commis les pires atrocités en Afrique, Barrick, par sa poursuite en diffamation, chercherait à anéantir leur liberté d'expression.

On ne soulignera jamais assez que toute personne ou entreprise a le droit et même le devoir, en tant qu'acteur social responsable, de défendre sa réputation devant des accusations sans fondement. L'objectif de notre poursuite est de défendre notre réputation en rétablissant les faits pour faire ressortir la vérité.

C'est la parution du livre *Noir Canada. Pillage, corruption et criminalité en Afrique* qui est à l'origine de cette affaire. Dans ce livre, les auteurs Alain Deneault, William Sacher et Delphine Abadie accusent Barrick de corruption, de trafic d'armes et de massacres en Afrique. Ils prétendent également que notre société a attisé un conflit au Congo et se serait ainsi rendue complice de la mort de dizaines de milliers de personnes. Ces accusations sont mensongères. Notre action en justice permettra de le démontrer à l'issue d'un procès en bonne et due forme.

Barrick a décidé d'initier cette poursuite en diffamation afin que l'affaire soit entendue par

une personne indépendante — un juge —, dans un endroit reconnu comme impartial — un tribunal.

Mais la gravité de l'affaire s'intensifie à partir du moment où, même après l'institution de notre action, les auteurs poursuivent leur campagne de diffamation sur la place publique. Ils s'arrogent maintenant le rôle de victimes et prétendent que Barrick n'a pas le droit de se défendre. Afin d'échapper à leurs responsabilités, les auteurs cherchent maintenant à qualifier cette action de poursuite-bâillon, aussi connue sous le nom de «SLAPP».

La définition communément admise d'un «SLAPP» renvoie à une poursuite intentée contre des organisations ou des individus dans le but de restreindre leur liberté d'expression et de neutraliser leur action, alors que la poursuite est dépourvue de tout fondement juridique.

Or, nous avons l'assurance qu'un procès permettra de démontrer sans l'ombre d'un doute que notre poursuite en diffamation est tout à fait justifiée, que les déclarations des auteurs sont, de toute évidence, fausses et préjudiciables à la réputation de Barrick, et que ces dernières ont été faites sans égard pour la vérité.

La liberté d'expression des auteurs n'inclut pas le droit de diffamer Barrick en alléguant, sans preuve aucune, qu'elle s'est rendue coupable d'homicide et de trafic d'armes. Les auteurs n'ont pas fait les vérifications de base qui s'imposent à tout chercheur responsable, ce qui est d'autant plus répréhensible que les auteurs font des allégations extrêmement graves. De plus, la sortie du livre en toute hâte, malgré les avertissements de Barrick quant au caractère erroné des allégations qu'il contenait, démontre que les auteurs étaient davantage motivés par la recherche d'un effet de

sensationnalisme que par celle de la vérité.

Toute personne qui se serait donnée la peine de lire attentivement le livre *Noir Canada* et d'analyser les sources auxquelles il se réfère aurait clairement vu qu'il est totalement inexact de qualifier notre action de poursuite-bâillon. Le débat ne porte pas sur le rapport de force entre Barrick et l'éditeur ou les auteurs du livre. La poursuite vise simplement à rétablir les faits et la réputation de Barrick. Barrick est une entreprise privée canadienne qui fait l'objet de fausses accusations et qui compte sur sa réputation afin de maintenir une relation de confiance avec ses 100 000 actionnaires, ses 20 000 salariés et le grand nombre de communautés au sein desquelles elle opère.

Les auteurs et l'éditeur cherchent à décliner toute responsabilité à l'égard des allégations diffamatoires qu'ils répandent allégrement. Ils préféreraient que leurs graves accusations soient soustraites au jugement objectif d'un tribunal et ne soient soumises qu'au seul verdict de l'opinion publique par voie de pétitions, de lettres de soutien, de campagnes de solidarité — et de ventes de livres. Cependant, lorsqu'il s'agit de déterminer la véracité d'allégations aussi sérieuses que celles proférées par les auteurs, nous avons droit à ce qu'un tribunal se penche sur la question. Il importe que les accusations lancées contre nous soient analysées sur la base de témoignages rendus sous serment et de preuves écrites et plutôt qu'à partir de rumeurs ou d'allusions malveillantes.

Notre action en justice ne s'oppose pas à l'examen public de ces questions, contrairement à ce que les auteurs prétendent. Elle garantit, au contraire, qu'il y ait un débat public transparent afin de les résoudre et de faire éclater la vérité au grand jour, de façon impartiale.

IDÉES

Crise financière aux États-Unis:
des leçons pour le CanadaMICHEL ROUX
ROBERT POULIOT

Respectivement doyen de la Faculté de sciences économiques et de gestion de l'Université Paris XIII et associé principal de Rating Capital Partners, coordonnateur de FiRisk et chargé de cours à l'ESG de l'UQAM, les auteurs sont membres de la Coalition pour la protection des investisseurs.

On ne saura jamais si, comme le veut une rumeur persistante, Ottawa a vraiment proposé de fusionner la Banque nationale avec la CIBC l'an dernier pour sauver cette dernière de la faillite à la suite de la crise des papiers commerciaux adossés à des créances (PCAC). Mais le sauvetage *in extremis* des deux plus grands bailleurs de fonds hypothécaires auprès des banques américaines, Fannie Mae et Freddie Mac, avant la faillite de Lehman Brothers et la vente-surprise de Merrill Lynch, soulève une question fondamentale au Canada: les banques d'ici sont-elles devenues trop grandes pour être sauvées en cas de crise?

Cette question, que l'on ne peut plus éviter sans jouer à l'autruche, pose la question de la capacité des régulateurs canadiens et relance tout le débat sur la concurrence et l'intégration bancaire. De la crise qui secoue actuellement le marché financier américain, le Canada peut tirer trois leçons.

■ L'urgence de limiter la taille des institutions canadiennes en ouvrant le marché à la concurrence et en cessant de les surprotéger contre le capital et les marchés étrangers. Cela rendrait les tarifs bancaires plus concurrentiels et redonnerait un nouveau souffle aux banques. C'est exactement ce qui s'est passé avec les sociétés d'assurance vie canadiennes qui, grâce à la concurrence, ont pu grandir à l'échelle mondiale (Manulife, Sunlife et GreatWest).

■ Revoir le modèle d'assurance-dépôt pour plafonner le risque couvert par chaque institution au profit d'une couverture plus large ou imposer des « primes de taille », une approche naturelle pour tenir compte de l'appétit limité de risque de la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) ou de son pendant québécois géré par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Après tout, il faut se rappeler qu'il aura fallu presque 20 ans pour que la SADC puisse reconstruire ses coffres après la crise des banques de l'Ouest au début des années 80. La prime d'assurance-dépôt serait désormais fixée en fonction d'un critère supplémentaire en plus du risque: une prime de taille nommée « trop grande à sauver » (de l'anglais « too big to rescue »), plutôt que de laisser payer les contribuables en vertu de la règle alternative actuelle, « trop grande pour faire faillite ».

■ Revoir le modèle de « banque universelle », intégrant tous les services financiers sous le même toit, au moment où de plus en plus de banques internationales reviennent sur leur pas. C'est le cas de la séparation chaine de Dresdner et d'Allianz en Allemagne, la recon-



Le sauvetage *in extremis* des deux plus grands bailleurs de fonds hypothécaires auprès des banques américaines, Fannie Mae et Freddie Mac, avant la faillite de Lehman Brothers et la vente-surprise de Merrill Lynch, soulève une question fondamentale au Canada: les banques d'ici sont-elles devenues trop grandes pour être sauvées en cas de crise?

figuration de la banque suisse UBS en trois unités séparées dans le monde, la sortie de Citibank et de Merrill Lynch de la gestion d'actifs, de l'exit de CIBC de la banque d'affaires World Markets aux États-Unis, etc.

Une des conclusions majeures de la fraude à la Société générale est justement la faillite du système d'intégration et l'importance de bien séparer les diverses fonctions de la banque. En examinant de près les comptes de résultats des banques canadiennes — y compris le Mouvement Desjardins —, on constate une volatilité de leur revenu qui se compare à celle de la Bourse de Toronto. Est-ce normal?

Diversification

Le débat porte sur la taille des banques canadiennes avec 60 à 85 % de part de marché en crédit commercial et de l'activité fiduciaire (en courtage de valeurs mobilières, en garde de valeurs et en gestion de portefeuille). Un niveau de concentration qui gêne la concurrence, maintient des coûts de service élevés et réduit l'efficacité des institutions. Le tout résulte en partie d'une jurisprudence anti-cartel faible au Canada, contrairement aux États-Unis, à l'Allemagne et au Japon.

La première question est de savoir si la culture de crédit d'une banque commerciale permet de contrôler les activités de sa branche fiduciaire dont la nature

est totalement différente. Le principe de « diversification de risque », permettant tantôt à la banque commerciale, tantôt à la banque fiduciaire, de faire l'équilibre selon les conditions du marché, est ce qui a incité les régulateurs à favoriser pareille intégration.

Mais l'utilisation de la banque d'affaires comme outil de levier par la banque commerciale devient une source dangereuse de risques, comme on vient de le voir aux États-Unis. Au lieu de diversifier le risque, cela n'a fait que l'amplifier.

« Trop grandes pour être sauvées »

Si l'économie de marché est la meilleure approche au développement et à la pérennité économique, la logique voudrait que sa règle centrale soit une concurrence bien observée.

L'exemple de la « décartellisation » du géant téléphonique AT&T aux États-Unis en 1984, qui a créé une véritable révolution des télécoms, est un modèle qui devrait en inspirer plus d'un aujourd'hui.

Mais au-delà de la règle de concurrence, il y a aussi la règle de la taille. Cela s'applique aussi bien au Canada qu'au Québec, qui supervise le Mouvement Desjardins: qu'advierait-il en cas de défaillance majeure de la Fédération, de sa caisse centrale ou d'un effet systémique de ses caisses? L'AMF pourrait-elle éviter

une bascule de 150 milliards, elle qui n'a même pas pu assurer la protection des investisseurs de Norbourg pour 130 millions ou les déposants québécois exposés à plus de 20 milliards de dollars en papiers commerciaux devenus illiquides?

Note canadienne

Où le Canada est devenu trop petit pour assurer le bon fonctionnement de ces institutions, ou ces institutions sont devenues trop grandes pour le Canada, dont la banque centrale, le superintendant des assurances et la SADC seraient bien capables d'assurer la continuité en cas de rupture de liquidités, comme l'a démontré la crise des PCAC.

Si petites soient-elles sur le marché international, les banques canadiennes sont devenues trop grandes pour permettre aux régulateurs d'assurer la protection des déposants. Dans ce contexte, pas étonnant que le Rapport mondial du Forum de Davos sur le développement financier cette année accorde des notes si faibles au Canada pour son cadre et ses enjeux réglementaires, l'exécution de ses contrats et l'efficacité de ses banques. Le Canada arrive en effet 13^e derrière Hong Kong, les Emirats arabes unis, l'Australie, Singapour, la France, le Royaume-Uni et les États-Unis pour la qualité de ses marchés financiers.

Gouvernance des universités: une loi cosmétique

MICHEL SEYMOUR
GUY ROCHER

Professeurs à l'Université de Montréal

Dans son éditorial du 11 septembre dernier, Marie-Andrée Chouinard soutient que la loi sur la gouvernance des universités, envisagée par la ministre de l'Éducation Michelle Courchesne, est une réforme nécessaire. Il semble que cette loi contiendra au moins cinq dispositions, dont certaines sont issues du rapport de l'Institut sur la gouvernance des organismes publics et parapublics (IGOPP) sur la gouvernance des universités.

Ainsi, les universités seraient dorénavant gouvernées par un

conseil composé au deux tiers de membres externes à l'université. Par ailleurs, il faudrait s'assurer de la présence de divers comités, dont ceux des ressources humaines, de la gouvernance et de la vérification. Enfin, la ministre Courchesne juge à propos que l'on mette en place un large forum dans lequel les membres de la communauté universitaire pourraient s'exprimer.

La composition du c.a.

En vertu de ses statuts, le Conseil de l'Université de Montréal doit être composé du recteur, de cinq membres de l'Assemblée universitaire, de deux étudiants, mais aussi de seize membres qui proviennent de différents horizons. La composition respecte donc le souhait de la ministre et la recommandation du rapport de l'IGOPP.

Les principaux problèmes que l'on souhaite éviter dans les universités ont-ils été atténués avec une telle composition à l'Université de Montréal? Un examen critique des récentes décisions du c.a. laisse entendre le contraire. Les membres du c.a. ont donné l'aval à la nouvelle politique budgétaire dite « entrepreneuriale », caractérisée par l'abandon du principe de péroration interfacultaire et l'obligation pour les facultés de réaliser l'équilibre budgétaire et de produire des « plans d'affaires » — la conséquence prévisible étant une inégalité des moyens et un appauvrissement de la diversité des disciplines.

Le Conseil a en outre approuvé sans broncher un projet immobilier d'un deuxième campus sur les terrains de la gare de triage d'Outremont, d'une envergure colossale qui risque d'engager l'institution

dans une dérive immobilière et financière. Enfin, au nom de cet idéal de faire de l'Université de Montréal une université de recherche de classe mondiale, il a aussi approuvé diverses dépenses immobilières qui sont à l'origine d'un déficit accumulé de plus de 120 millions et qui, maintenant, en hypothèque le fonctionnement quotidien.

Le Comité sur la gouvernance

Il y a bel et bien à l'Université de Montréal un Comité sur la gouvernance du Conseil. Mais cela n'a pas empêché que les nominations à des postes de direction — d'école ou de faculté — se fassent dans des conditions inacceptables. Parfois, ce sera un membre du comité de sélection qui sera nommé au poste que le comité avait pour tâche de pourvoir.

Une question simple se pose dans ce cas: ne doit-on pas constituer les comités de sélection avec des personnes qui ne sont pas des candidats possibles? Tous auront compris que la nomination au sein de comités de sélection de personnes susceptibles d'être intéressées par les postes en jeu place ces comités en conflit d'intérêts. En d'autres occasions, le processus de consultation est interrompu, et la personne choisie ne correspond pas aux choix des membres de la communauté. À ce jour, le Comité de la gouvernance du Conseil est demeuré silencieux et tolère ces écarts inacceptables.

Le Comité de vérification

Il y a aussi un Comité de vérification au Conseil de l'Université de Montréal, mais a-t-il joué pleinement son rôle dans l'achat, la vérification et la revente très controversée du 1420, Mont-Royal? Les évaluations initiales relatives à l'achat de l'immeuble et au coût des rénovations ont indiqué un investissement d'environ 50 millions de dol-

lars. Une fois que les rénovations ont été amorcées et que des unités se sont installées, on a mené des vérifications supplémentaires qui ont apparemment porté le coût estimé total à 150 millions de dollars. Une erreur de 100 millions!

Fire encore, une fois l'institution engagée dans ce processus, il a été décidé de faire marche arrière et d'autoriser l'achat des terrains de la gare de triage d'Outremont. Prétextant le débordement des coûts du 1420, Mont-Royal, on s'est engagé à faire passer le projet immobilier pharaonique évalué pour le moment à 1,2 milliard de dollars. La seule mise à niveau des terrains de la gare de triage d'Outremont s'élève à 120 millions de dollars, et ce, avant que la première pelletée de terre n'ait été effectuée!

États financiers

L'argument invoquant l'escalade des coûts pour le 1420, Mont-Royal ne vaut plus, surtout que les sommes gigantesques que l'on veut investir dans le projet du second campus pour les prochaines décennies sont appelées à dépasser inévitablement le 1,2 milliard initialement prévu.

Enfin, malgré la présence d'un Comité de vérification du Conseil, les états financiers sont difficiles à déchiffrer. En particulier, des modifications dans les inscriptions aux différents postes budgétaires surviennent d'une année à l'autre. Ainsi au Fonds de fonctionnement, on scinde les intérêts liés à la dette (8,5 millions) en deux composantes, et on modifie les dénominations pour être en mesure dans les prochaines années de lire un montant moins important au poste budgétaire — service de la dette (4,6 millions).

Encore là, le Comité de vérification du Conseil n'a pas émis de directives pour que ces documents reflètent réellement les mouvements de fonds et leurs at-

tributs, bien que les représentants de la communauté universitaire l'aient exigé.

Le Comité des ressources humaines

Un comité des ressources humaines existe bel et bien au Conseil de l'Université de Montréal, mais en a-t-on tiré des bénéfices? Non. Car dans les faits les dérivés se sont poursuivies. Voici quelques exemples. Un membre de la direction jouit d'un salaire annuel de 300 000 \$, qui dépasse celui du recteur, ce qui contrevient à la politique de rémunération des membres du rectorat établie par ce même Conseil.

En outre, en parfaite contravention avec les recommandations du rapport sur la rémunération des cadres supérieurs et la politique de rémunération citée plus haut, des primes sont encore accordées à des cadres supérieurs une fois que ceux-ci reprennent leur fonction professionnelle. Pour d'autres cadres académiques, on maintient le cumul des congés de ressourcement et de la sabbatique. De telles pratiques, révélées et décriées par la communauté universitaire, n'ont pas été abolies malgré la présence d'un comité de ressources humaines du Conseil.

Un grand forum

Il y a enfin, comme le souhaite la ministre, un forum qui réunit toutes les composantes de la communauté universitaire à l'Université de Montréal. Il s'agit de l'Assemblée universitaire. En vertu des statuts, l'Assemblée universitaire (AU) a la responsabilité de déterminer les grandes orientations de l'Université.

Le problème avec la direction actuelle et les précédentes, c'est que cette instance représentative et pluraliste est toujours mise devant le fait accompli, quand elle est consultée. N'y a-t-il pas d'orientations plus

fondamentales que le principe de péroration entre des facultés universitaires ou que l'ambitieuse implantation d'un second campus?

Dans ces dossiers, les membres de l'AU ont été informés des fois que les décisions ont été prises. Leur rôle d'orientation a été complètement brimé. En quoi une concentration accrue des pouvoirs garantirait-elle que les instances de délibération telles que l'AU, qui font partie intégrante de la culture universitaire, ne soient pas exclues de la prise de décision?

La culture du secret

À la source de tous ces problèmes, croyons-nous, loge l'opacité, la culture du secret, des décisions prises en vase clos, le manque de respect des diverses instances de l'université, l'absence de collégialité et un refus de rendre des comptes à la communauté universitaire et plus largement à la collectivité québécoise qui y investit des ressources.

Ce diagnostic est différent de celui des membres du groupe de travail qui a rédigé le rapport de l'IGOPP et de celui qu'expose la ministre. La solution, nous semblait-il, n'est pas d'éloigner encore davantage le Conseil de la communauté universitaire, mais bien au contraire de le rapprocher.

Le projet de loi qui chapeautera la réforme envisagée par la ministre exige une modification des chartes et des statuts des universités québécoises. Il y a là une occasion à saisir pour établir, dans chaque institution, les bases d'un collectif décisionnel qui mettra à profit les compétences des membres de la communauté universitaire et leur connaissance profonde de l'institution, tout autant que l'input de membres externes, soucieux de faire du parcours universitaire étudiant un élément essentiel pour le mieux-être des prochaines générations.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine: Gerald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Stéphane Baillargeon (général), Clairendrée Cauchy (éducation), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Dogliani (consommation), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Frasson (environnement), Pauline Gravel (économie), Brian Myles (justice et faits de société), Louise-Maude Robitaille (Québec), Alexandre Sheldis (général), Philippe Piquet (pupitre), information politique: Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires d'Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque (reporter), information culturelle: Michel Bélar (théâtre et cabaret Culture), Guillaume Bourgnat-Côté (reporter), Paul Cauchon (médias), Frédérique Doyon (reporter), Caroline Montpetit (affaires), Isabelle Paré (reporter), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre); information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins (reporter), Eric Desrosiers (reporter), Claude Turcotte (reporter), Dominique Remy (pupitre); information internationale: Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); Diane Précorout (responsable des pages thématiques); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); Michel Garneau (caricaturiste); Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices); Benoît Munger (responsable du site Internet), Émilie Folio-Boivin et Vincent Cauchy (commis Internet); Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction); David Dumouchel et Étienne Plamondon-Émond (commis à la rédaction); DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Olivier Spéziel (Québec), Monique Bémier (Ottawa), PUBLICITÉ Julie Chretien (directrice adjointe), Amélie Bessette, Jean de Billy, Jean-François Bosse, Manon Boillard, Marlene Côté, Amélie Maltain, Claire Paquet, Geneviève Poirat, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sebati, Mélanie Simard (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Dérubé (secrétaires); PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zaida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danièle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zématis; INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TRAITÉ Caroline Simard (assistante service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Luce Houde-Brisebois; Jean-Robert Divers (responsable promotion); ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (assistante administrative), Céline Furoy, Ghislaine Laffleur, Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

ACTUALITÉS

WALL STREET

SUITE DE LA PAGE 1

dans lequel elle insistait sur le fait que «les activités d'assurance vie, d'assurance générale et de retraite, y compris en Asie, continuent à fonctionner normalement et restent convenablement capitalisées et pleinement capables d'honorer leurs obligations envers leurs assurés». AIG compte 74 millions de clients, en majeure partie américains, et emploie 116 000 personnes dans 130 pays.

Après l'effondrement de Lehman Brothers et l'achat in extremis de Merrill Lynch, les projecteurs s'étaient tournés sur AIG, troisième assureur mondial avec un actif de 1000 milliards renfermant un portefeuille à risque de 440 milliards fragilisés par la crise immobilière. Le gouverneur de l'Etat de New York ne donnait, hier, que la journée à AIG pour réunir les 75 à 80 milliards salva-

teurs devant lui permettre d'éviter d'emprunter le même chemin que Lehman. Les experts craignaient hier que, contrairement à la banque d'affaires, une défaillance d'AIG ait des conséquences systémiques, sa chute risquant de provoquer un effet de dominos sur les autres institutions financières au niveau planétaire.

Auparavant, la Réserve fédérale avait refusé de répondre à l'appel du marché l'invitant à baisser son taux directeur. La banque centrale américaine a plutôt fait le pari d'un statu quo en maintenant son taux interbancaire à 2 %, évitant tout geste précipité qui aurait pu engendrer la confusion et alimenter une réaction de panique sur des marchés boursiers déjà secoués. En s'en tenant à une lecture plaçant les risques d'une baisse de la croissance en équilibre avec les risques inflationnistes, la Fed a surtout rappelé que la crise financière actuelle n'est pas une affaire de coût, mais plutôt de disponibilité du crédit.

D'ailleurs, plusieurs grandes banques centrales

s'activaient, hier, à fournir les liquidités nécessaires au système. La Fed, pour sa part, a injecté quelque 70 milliards dans le système bancaire hier, pour une deuxième séance consécutive. En Europe, la BCE a consenti 100 milliards d'euros en deux jours en nouvelles liquidités.

Ces manœuvres ont réussi à calmer le jeu. Après avoir chuté de 505 points (4,4 %) lundi, le Dow Jones a repris 141,51 points (1,3 %) pour clôturer à 11 059,02. Plus large et plus représentatif, l'indice S&P 500 a avancé de 20,90 points, à 1213,60. A Toronto, le S&P/TSX avait fondu de 515 points lundi, poussant à 20 % sa perte depuis son sommet de juillet. L'indice baromètre glissait de 351 points en cours de séance hier pour se ressaisir et terminer à 12 226,99, en hausse de 27,04 points.

Même si les autorités américaines n'avaient pas annoncé leurs couleurs avant la fermeture des marchés, les investisseurs pouvaient s'alimenter à partir des

conjectures et des rumeurs d'intervention du gouvernement dans le sauvetage d'AIG. Ils accueilleraient également favorablement l'annonce des résultats financiers de deux dernières banques d'investissements restantes. Goldman Sachs est demeurée bénéficiaire au troisième trimestre, avec un bénéfice de 845 millions, en baisse de 70 % sur un an. Morgan Stanley a également eu un effet d'apaisement en déclarant par anticipation l'inscription d'un bénéfice net de 1,42 milliard au troisième trimestre, battant les attentes des analystes.

Enfin le Wall Street Journal, dans son édition en ligne, mentionnait en soirée que la banque britannique Barclays était parvenue à un accord pour racheter les activités de Lehman Brothers aux États-Unis. La transaction, qui doit être annoncée aujourd'hui, s'élève à deux milliards, et concernerait 9000 des plus de 28 500 employés de Lehman.

Le Devoir

GAZ MÉTRO

SUITE DE LA PAGE 1

Le Tribunal souligne les défaillances de ce processus de sélection «contaminé par la subjectivité, l'arbitraire et un grand pouvoir de discrétion» des employés chargés du recrutement. Par leur «incompétence», ils ont à la fois alimenté et reproduit «un système de recrutement entaché de discrimination envers les femmes».

Comble de l'ironie, ce processus de sélection qui transpire la discrimination visait au départ à recruter davantage de femmes! Gaz Métro et le syndicat s'étaient mis d'accord pour accroître la proportion de femmes au poste de préposé réseau, en leur réservant 10 des 14 emplois à pourvoir en 1995. À l'époque, une seule femme, entourée de 132 hommes, exerçait cet emploi du secteur de l'exploitation consistant essentiellement à entretenir, réparer et raccorder des tuyaux. Compte tenu de la disponibilité des femmes dans ce secteur d'activité, il y aurait pu en avoir 30 de plus.

Le concours de sélection s'est vite transformé en une série d'injustices pour des candidates qui sont passées de la déception à l'amertume. Lors du procès, Shirley Thomas a indiqué notamment qu'elle avait été contrainte de se mettre «à quatre pattes à terre» pour assembler des tuyaux au moyen d'outils anormalement gras et lourds lors de l'examen pratique, une expérience particulièrement humiliante. «Ça a été effrayant. Ils nous ont gonflé la tête, puis on n'a abouti à rien. Je me suis sentie écrasée, bonne à rien», a-t-elle témoigné.

Peu structurée et peu standardisée, l'entrevue véhiculait des stéréotypes sur les femmes en milieu non traditionnel, entre autres sur leur capacité à s'adapter aux blagues grivoises et aux comportements sexistes de leurs éventuels collègues. On ne posait pas les mêmes questions aux hommes et aux femmes, et leurs réponses étaient évaluées différemment. L'exercice constituait «un terrain propice à la discrimination fondée sur le sexe», estime le Tribunal.

Les candidates avaient pourtant le profil et l'attrait pour les métiers non traditionnels. Line Beaudoin avait travaillé dans un abattoir, elle faisait de la mécanique automobile et elle aimait le travail manuel. Joan Dupont avait obtenu un brevet de pilote d'avion privé et elle avait travaillé dans une érablière et une ferme laitière. Marie-Claude Côté avait suivi un cours de moutonerie de ligne chez Hydro-Québec. Elle est sortie «complètement démolie» de l'expérience chez Gaz Métro. «Des bons employeurs, il y en a pas des tonnes. C'est difficile pour une femme, dans le non traditionnel, de se trouver une job. [...] Tu rencontres des barrières partout», a-t-elle expliqué au procès.

En conclusion, le Tribunal ordonne l'embauche de Mme Côté au poste de préposé réseau ou l'équivalent, de même que le versement d'une indemnité équivalente à six mois de salaire et un dédommagement de 30 000 \$. Les six autres plaignantes reçoivent pour leur part des dédommagements variant de 22 500 \$ à 32 500 \$. Elles pourront également reprendre le processus de sélection que le Tribunal des droits souhaite exempt de discrimination. Pour s'en assurer, le Tribunal oblige Gaz Métro à élaborer d'ici trois mois, en consultation avec la Commission des droits de la personne, un véritable programme d'accès à l'égalité et à l'équité de fond en comble son processus de sélection.

La direction de Gaz Métro n'a pas encore terminé l'analyse de la décision qui lui a été transmise vendredi dernier, a fait savoir une porte-parole de l'entreprise, Marie-Noëlle Cano. Aucune décision n'a été prise sur l'opportunité d'en appeler du verdict.

Le Tribunal a souligné dans sa décision «l'absence marquée» de la haute direction dans la procédure d'embauche et le procès subséquent. Depuis le début de cette histoire, il y a maintenant 13 ans, c'est le statu quo chez Gaz Métro en matière d'accès des femmes aux métiers non traditionnels. Tout au plus, la société en commandite a-t-elle mis sur pied, en 1997, un Comité pour la condition féminine, afin de répondre aux préoccupations des 22 femmes qui œuvrent dans les métiers dits de «cols bleus» au sein de l'entreprise, en compagnie de 396 hommes.

Le Devoir

EN BREF

Absolution inconditionnelle

L'ancien directeur du service de sécurité publique d'Outremont, Daniel D'Arcy, a accueilli avec soulagement l'absolution inconditionnelle que lui a accordée la juge Louise Villemure, hier matin, au palais de justice de Montréal. L'homme de 46 ans, qui avait inondé de courriels amoureux une employée subalterne à l'automne 2005, n'aura donc pas de casier judiciaire. En décembre dernier, il avait plaidé coupable à une accusation de harcèlement criminel à l'endroit de Julie Martel. Daniel D'Arcy, qui venait de divorcer, traversait une période difficile de sa vie lorsqu'il s'est lié d'amitié avec son employée et s'en est épris. Après le dépôt de l'accusation, il avait dû quitter ses fonctions au Service de sécurité publique d'Outremont. Il souhaite maintenant refaire sa vie et a entrepris des études afin de devenir infirmier. Un casier judiciaire aurait nu à ses tentatives de se trouver un emploi dans ce domaine. La juge Villemure a pris tous ces éléments en considération en rendant sa décision. — Le Devoir

COULEUR

SUITE DE LA PAGE 1

ans parce que je refuse de jouer le Noir de service. On a rempli deux pages.»

Le rôle de Bob Dieudonné-Marcelin, en revanche, échappait totalement à la règle générale du stéréotype. «Mais c'est Claude Legault qui m'embauchait, et Claude, c'est un bon chum», explique M. Lucien. On ne pense jamais à moi pour un rôle de médecin ou de camionneur québécois. Les gens parlent beaucoup de discrimination, mais ils ne font rien contre. Tout le monde semble d'accord pour changer, mais rien ne change.»

La vie en rose

La représentativité des minorités visibles semble bien différente du point de vue de la majorité omniprésente. Le sondage Léger Marketing-Le Devoir sur l'intégration réussie a demandé aux Québécois s'ils croient que «les minorités culturelles du Québec sont représentées de façon adéquate et en nombre suffisant à la télévision». Au total, 62 % des répondants francophones ont dit oui, mais seulement 37 % des Québécois parlant une autre langue. Les femmes (52 %), les Montréalais (50 % de oui par rapport à 68 % à Québec) et les gens à faibles revenus (43 % à 20 000 \$ et moins) ont tendance à juger plus sévèrement la situation. Malheureusement, ces données ne peuvent être croisées avec l'origine ethnique des répondants.

Les enquêtes manquent pour compléter le tableau. Le problème n'intéresse presque pas les savants, et de moins en moins en fait puisque les nouveaux médias l'emportent sur la télévision comme objet d'étude dans les départements de communication. Une des rares publications sur le sujet, *La Représentation des communautés immigrantes à la télévision francophone au Québec*, des chercheurs de l'Université du Québec à Montréal Serge Proulx et Danielle Bélanger, concluait au tournant de la décennie que «les dramatiques en français au Canada font peu de place aux membres des communautés culturelles ou, alors, elles les associent à des problèmes raciaux, comme la violence, la drogue ou la criminalité».

Il y a des contre-exemples, bien sûr. La star Normand Brathwaite se joue elle-même dans *Grosse vie* qui débutait la semaine dernière à Radio-Canada. Gregory Charles prend la barre de *La Cour des grands*, à TVA, dès le 28 septembre. Wajdi Mouawad, d'origine libanaise, joue en ce moment un solo au Théâtre d'aujourd'hui à Montréal et il dirige le Théâtre français du Centre national des arts d'Ottawa. Mais quelques hirondelles ne font pas le printemps.

«En général, on montre un Noir ou un membre d'une communauté ethnique pour accentuer le côté urbain, mais sans prise de parole, dit Martin Forget, scénariste de *Pure laine*, sommet télévisuel inégalé sur le sujet de l'intégration et de l'interculturalisme. Dans *Pure laine*, au contraire, j'ai décidé de parler du Québec à travers le regard d'un immigrant.»

Cette vieille technique utilisée déjà dans les *Lettres persanes* de Montesquieu «ne faisait rien» tout en enrichissant la perspective. «Ça ne bouge pas beaucoup, mais ça bouge. Il y a une décennie, la série télévisée *Jasmine*, sur une recrue mulâtre de la police, rentrait les messages à coups de

REPRÉSENTATION DES MINORITÉS CULTURELLES À LA TÉLÉVISION

Croyez-vous que les minorités culturelles du Québec sont représentées de façon adéquate et en nombre suffisant à la télévision?

	Total (n=1005)	FRANCOPHONES (n=795)	AUTRE LANGUE (n=209)
Oui	57 %	62 %	37 %
Non	31 %	27 %	47 %
Je ne sais pas / refus	12 %	11 %	16 %

Sondage Léger Marketing / Le Devoir

massue. Nous sommes déjà rendus ailleurs. La société et les médias se transforment.»

À preuve, Fabienne Larouche, la scénariste-productrice la plus connue du Québec, a proposé quelques premiers rôles (sur la cinquantaine d'une saison) à des comédiens des minorités dans sa célèbre série *Virginie*, la plus longue de l'histoire de la télévision canadienne. «Fondamentalement, mes personnages sont des personnes», explique-t-elle. C'est la même idée avec *mes personnages d'immigrants ou membres d'un groupe ethnique*. Ils ne représentent pas un groupe ou un intérêt. Ce sont des personnes, avec leurs défauts et leurs qualités, comme tout un chacun.»

La scénariste précise côtoyer beaucoup de Québécois n'appartenant pas à la fameuse catégorie des «Québécois d'origine canadienne-française», comme le dit le rapport de la commission Bouchard-Taylor. «Je suis entourée de Québécois haïtiens, italiens, arabes ou juifs, dit-elle. C'est ma vie. Je ne fais pas de différence: ces gens m'intéressent comme humains et ils m'intéressent parfois comme personnages.»

Avait-elle seulement le choix avec *Virginie*, une série campée dans une école montréalaise (Sainte-Jeanne-d'Arc), un milieu on ne peut plus multiculturel? Au fait, l'émission à portée sociologique en fait-elle assez? «C'est une école du Centre-Sud avec sa réalité multiculturelle, répond la productrice-scénariste. J'ai maintenant un concierger arabe qui tombe en amour avec une Québécoise catholique, et cette situation offre de nombreux ressorts dramatiques intéressants.»

De Montréal-Nord à Montréal noir

Est-ce seulement mieux ailleurs? Depuis quelques semaines, un débat surchauffé sur ce même thème alimente les pages du *Globe and Mail*. Le critique maison de théâtre a lancé la controverse en reprochant au prestigieux festival Shaw sa distribution entièrement blanche (dans les rôles principaux), alors que le Stratford Festival donne des leçons d'ouverture en confiant à des «comedians of colour» plusieurs rôles-titres, dont ceux de Juliette et d'Hélène de Troie.

Aux États-Unis, la discrimination semble inscrite dans le système culturel dès le début du processus de création. Les syndicats de comédiens publient des rapports annuels sur la distribution des rôles par catégories sociales avec, bon an mal, des représentations à l'écran au moins deux fois moins importantes que dans la réalité, sans oublier les sempiternels clichés.

«Ici, l'Union des artistes (UdA) n'a encore rien produit

de semblable, ni de près ni de loin. «Nous ne sommes pas rendus là parce que nous ne subissons pas beaucoup de pression de la part de nos membres», explique le président de l'UdA, Raymond Legault. Ce n'est pas de la mauvaise volonté cependant, et nous serons très heureux de faire évoluer positivement les choses.»

Des avocats américains défenseurs des droits et libertés embrayent autrement. Les plus féroces proposent d'attaquer en justice les offres d'emploi des grands studios de cinéma et de télévision. Ils se demandent par exemple pourquoi un médecin dans une télésérie doit être blanc si la question de la race du personnage n'est jamais évoquée dans le scénario. Ils posent la même question par rapport au sexe des rôles d'ailleurs.

Justement, la très sociologue et prolifique Fabienne Larouche révèle travailler à l'écriture d'une série intitulée *Montréal noir*, avec le coscénariste Michel Trudeau. «Cette idée nous est venue il y a trois ans, en Floride. On a vu à la télé les reprises du *Cosby Show*, où on ne voit que des Noirs. On a eu l'idée d'une série avec des Noirs de Montréal qui auraient du personnel blanc. On va montrer une famille à l'aise, bien établie dans la société. Ce sera une image très positive.»

Comme Mme Larouche, M. Forget mise aussi sur les transformations imposées par la réalité interculturelle croissante. «C'est une donnée fondamentale de la réalité des plus jeunes, résume l'auteur de *Pure laine*. A long terme, cette réalité centrale de la vie va s'imposer d'elle-même dans toutes les productions culturelles.»

Pourtant, dans notre sondage, les jugements ne varient pas avec l'âge. À peine un tiers des jeunes de 18-24 ans comme des personnes de 65 ans et plus pense que les minorités culturelles sont mal représentées à la télévision.

La coauteure de l'étude pionnière de l'UQAM sur le sujet relative encore plus les rapports entre le visible et l'invisible dans nos sociétés. «La représentation dans les médias des différentes communautés qui composent une société a beaucoup d'importance pour la construction identitaire et les représentations sociales», dit Danielle Bélanger. Cependant, il ne faut pas confondre ce qui se passe à l'écran et ce qui se passe dans la réalité. La télévision américaine peut bien montrer plus de Noirs que la télévision québécoise, la société américaine est-elle pour autant moins raciste que la société québécoise? Un jeu symbolique est à l'œuvre, et il ne faut jamais le perdre de vue.»

Le Devoir

■ Non-reconnaissance des diplômes: un frein à l'intégration ■ Le travail, élément fondamental d'une intégration réussie > pages A 4 et A 5

HENRI JULIEN

SUITE DE LA PAGE 1

Internet d'institutions versées dans l'archivage du patrimoine], on a une meilleure vue d'ensemble sur sa production. On arrive aussi plus facilement à voir comment l'imaginaire du Québec s'est finalement formé dans ses illustrations et ses peintures.»

Grand-père de la bédé

Un défilé d'images suffit d'ailleurs à s'en convaincre. Les Montréalais ont tendance à croire qu'il n'est qu'une rue. Mais, dans les faits, Henri Julien, c'est avant tout l'un des grands-pères fondateurs du récit illustré au Québec, qui a posé les bases de la bande dessinée d'ici. Nous sommes alors dans les années 70, du XIXe siècle s'entend. Des journaux satiriques comme *Le Pionch*, *La Scie*, *Le Canard*, *Le Violon* mais aussi *Le Grogard* dérident alors l'élite de l'époque.

Aux côtés de Jean-Baptiste Côté, Henri Julien, la vingtaine naissante, va un peu y ajouter sa plume, mais aussi y développer son art de l'instantané, son trait confiant, son coup d'œil et surtout sa rapidité qui va lui permettre de s'imposer dans le formidable monde de la caricature et de l'illustration.

Le jeune qui signe parfois ses dessins du pseudonyme Octavo, pour éviter les représailles, est très en vogue. En avril 1888, une lettre rédigée en anglais arrive dans sa boîte du 875 rue Saint-Denis où il vit avec sa femme, Marie-Louise Legault, et ses huit enfants. Hugh Graham, propriétaire du *Montreal Daily Star* est l'expéditeur. Il veut le génial illustrateur dans son équipe et il l'avoir. Contre 45 dollars par semaine et deux semaines de congé par an. Pour commencer.

La suite, elle, aura duré jusqu'au 17 septembre 1908 et attend désormais dans des valises noires du Musée national des beaux-arts de Québec, mais aussi dans des

boîtes des Archives nationales du Canada où une grande partie des illustrations produites par Julien dorment depuis des années. On y retrouve de nombreuses scènes de la vie quotidienne à la charnière du XIXe et XXe siècle, croquées avec une précision chirurgicale, un sens étonnant de la composition et une quête maladroite de vie par l'artiste pour illustrer les articles du *Star*.

On y croise aussi ses célèbres caricatures politiques ultracaustiques baptisées «By-Town Coons». Publiées entre 1897 et 1900, elles attaquaient sans subtilité les membres du cabinet de Wilfrid Laurier représentés alors en chanteurs de cabaret noirs, que l'on aimait bien ridiculiser à l'époque.

Jugées hautement racistes par les regards des décennies suivantes, ces caricatures seraient peut-être en partie responsables d'un certain rejet de l'artiste par la mémoire collective du Québec. Quoique Jacques Julien qui, en 1998, a décroché une bourse du Conseil des arts du Canada pour documenter la vie et l'œuvre d'Henri Julien, en doute. «C'est surtout parce qu'il travaillait pour un employeur anglophone et qu'il était parfaitement bilingue, dit-il. Cette figure historique est devenue gênante pour certains dans les années 70, quand le nationalisme était monté», et ce, même si, paradoxalement, c'est lui qui est à l'origine, sans le savoir, d'un des symboles du mouvement radical souverainiste: le «patriote-paysan» fusil à la main exploité par le Front de libération du Québec (FLQ) pour authentifier son manifeste.

L'histoire de l'illustration est d'ailleurs amusante. À l'origine, baptisé «Le vieux de 37», ce dessin se voulait non pas une revendication, mais bien une représentation du Canadien typique de l'époque de la Rébellion par Henri Julien qui a beaucoup illustré en son temps la vie paysanne et traditionnelle du Québec. Avec ses personnages, ses soirées du jour de l'an, ses travaux dans les champs.

Une image pervertie

«C'est l'image d'ailleurs qu'en a faite l'historien Marius Barbeau en 1936-1940 en se penchant sur sa vie, raconte

Jacques Julien. Mais en le résumant uniquement à la paysannerie et à la tradition, il a faussé l'image d'Henri Julien et a contribué à sa dévalorisation dans les années 60» lorsque la modernité naissante au Québec incite alors les penseurs à s'éloigner des icônes «du mouvement agricuturaliste».

L'injustice, pour le parent éloigné de Julien, est sans doute impardonnable. Elle est aussi depuis quelques mois timidement excusée dans une salle du MNBAQ où, pour souligner le centenaire de la mort d'Henri Julien, trois toiles — sur les cinq que possède l'institution — ont été accrochées.

La célèbre *Chasse-Galerie* en fait partie. Ce tableau découlé d'un travail d'illustration du conte d'Honoré Beaugrand, un ami de Julien devenu station de métro, publié la première fois en 1891 dans le numéro de la veille du jour de l'an de *La Patrie*. On retrouve aussi *La Criée* mettant en scène un homme qui vend une volaille aux enchères et surtout la plus récente acquisition du musée le *Défilé historique du tricentenaire de la ville de Québec*, datant de 1908.

Qualifiée de «formidable découverte», l'œuvre dénichée chez un galeriste d'Halifax, pose sur toile, à la manière de la tapisserie de Bayeux, le défilé historique imaginé par Frank Lascelles pour célébrer les 300 ans de Québec. Avec la précision que l'on connaît à Julien, des hommes du guet, François 1er et sa cour, Dollard et ses compagnons, Duluth et les coureurs des bois ainsi que Madeleine de Verchères, s'y trouvent, entre autres, prouvant que si l'artiste a marqué l'histoire, il a aussi été marqué par elle.

«On ne peut pas dire toutefois qu'il a été suffisamment reconnu jusqu'à maintenant», dit Mme Grandbois, «sans doute parce que personne n'a encore pris le temps de faire une recherche en profondeur sur l'entière de son travail, comme cela a été fait pour d'autres illustrateurs [comme Edmond-Joseph Massicotte, par exemple, un émule de Julien]. Mais il faut le faire. Pour l'avancement de l'histoire de l'art, on est rendus là.»

Le Devoir

LE DEVOIR^{MD}
www.ledevoir.com
 Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts
 Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.
 Renseignements et administration : 514-985-3333

Comment nous joindre ?

La rédaction
 Au téléphone 514-985-3333
 Par télécopieur 514-985-3360
 Par courrier redaction@ledevoir.com

La publicité
 Au téléphone 514-985-3399
 Par télécopieur 514-985-3390
 Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres
 Au téléphone 514-985-3344
 Par télécopieur 514-985-3340
 Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement
 Au téléphone 514-985-3322
 Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements
 Au téléphone 514-985-3355
 du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
 Par télécopieur 514-985-5967
 Par courriel abonnements@ledevoir.com
 Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel
 Au téléphone 514-985-3346
 Par télécopieur 514-985-3390

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Le Devoir Inc. est propriétaire de la marque déposée Le Devoir, enregistrée auprès du Office de la propriété intellectuelle du Canada. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, une division de Corporation Sun Media, 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépot légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007.